

L'entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et faire part au représentant du ministère de toute contradiction.

révisions	description	date

A C	A detail no. n° du detail B location drawing no. sur dessin n° C drawing no. dessin n°	A B C
--------	---	-------------

project / projet

**MODERNISATION DES PORTES D'INTERIEUR - IPS**

200 TUNNEY'S PASTURE (OTTAWA) ONTARIO

drawing / dessin

**RENSEIGNEMENTS SE RAPPORTANT AU PROJET**

Designed By	PF	Conçu par
Date	2012/10/16	(AAAA/MM/JJ)

Drawn By	RM	Dessiné par
Date	2012/10/16	(AAAA/MM/JJ)

Reviewed By	PF	Examiné par
Date	2012/10/16	(AAAA/MM/JJ)

Approved By	GUY THERIEN	Approuvé par
Date	2013/02/18	(AAAA/MM/JJ)

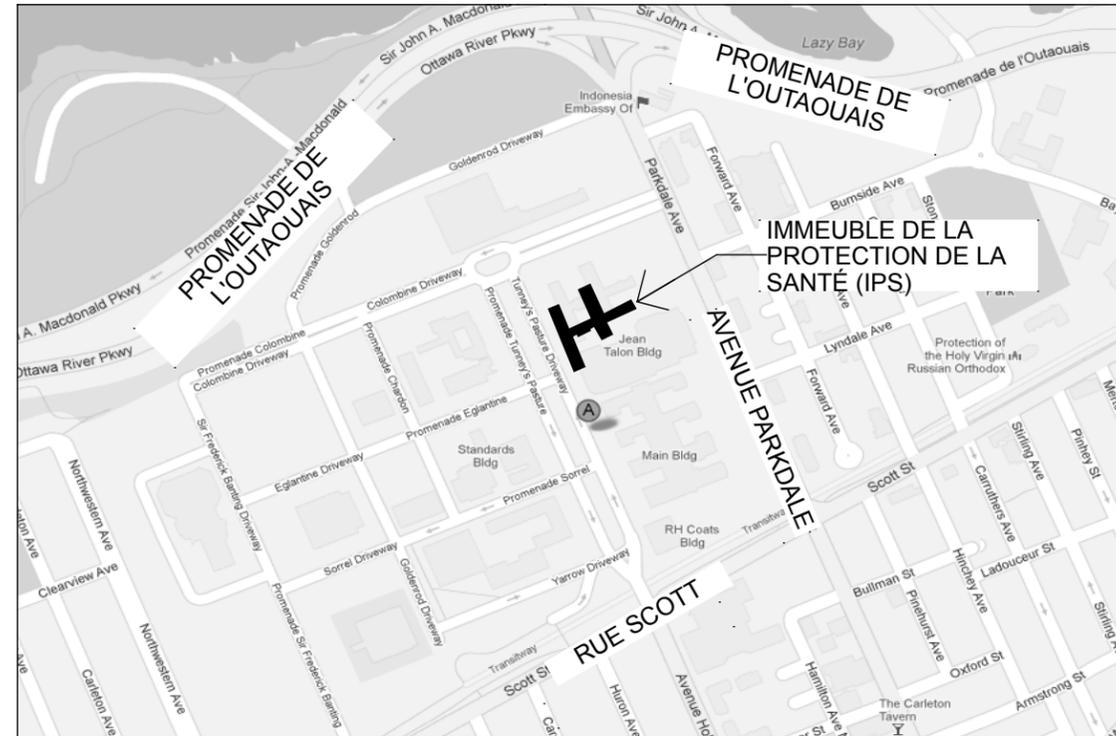
Tender	GUY THERIEN	Soumission
Project Manager	AAAA/MM/JJ	Administrateur du projets

Project no.	N° du projet
<b>R.054088.002</b>	

Drawing no.	N° du dessin
<b>K-00</b>	

**REPRÉSENTATIONS SCHÉMATIQUES DU DÉBIT DE TRAITEMENT**

K-00	RESEIGNEMENTS SUR LE PROJET
K-01	PLAN CLÉ DU SOUS-SOL
K-02	PLAN CLÉ DU REZ-DE-CHAUSSÉE
K-03	PLAN CLÉ DU DEUXIÈME ÉTAGE
K-04	OUVRAGES DE DÉMOLITION - NOTES GÉNÉRALES ET NOTES CLÉS
K-05	NOUVEAUX TRAVAUX - NOTES GÉNÉRALES ET NOTES CLÉS
K-06	NOUVEAUX TRAVAUX - NOTES CLÉS (2)
K-07	DÉTAILS TYPIQUES (1)
K-08	DÉTAILS TYPIQUES (2)
K-09	DÉTAILS - ARMOIRE À BOYAU D'INCENDIE
K-10	NOMENCLATURE DES PORTES ET DES BÂTIS ET NOTES
B.1.1	PORTE B-1 - PLANS ET ÉLÉVATIONS
B.1.2	PORTE B-1 - DÉTAILS
B.2.1	PORTE B-2 - PLANS ET ÉLÉVATIONS
<del>B.3.1</del>	<del>PORTE B-3 - PLANS</del> NON INCLUS AU PRÉSENT CONTRAT
B.4.1	PORTE B-4 - PLANS ET ÉLÉVATIONS
1.1.1	PORTE 1-1 - PLANS ET ÉLÉVATIONS
1.2.1	PORTE 1-2 - PLANS ET ÉLÉVATIONS
1.3.1	PORTE 1-3 - PLANS ET ÉLÉVATIONS
1.4.1	PORTE 1-4 - PLANS ET ÉLÉVATIONS
1.5.1	PORTE 1-5 - PLANS ET ÉLÉVATIONS
1.6.1	PORTE 1-6 - PLANS ET ÉLÉVATIONS
1.7.1	PORTE 1-7 - PLANS, ÉLÉVATIONS ET DÉTAILS
1.8.1	PORTE 1-8 - PLANS ET ÉLÉVATIONS
2.1.1	PORTE 2-1 - PLANS ET ÉLÉVATIONS
2.2.1	PORTE 2-2 - PLANS ET ÉLÉVATIONS
2.3.1	PORTE 2-3 - PLANS ET ÉLÉVATIONS
2.4.1	PORTE 2-4 - PLANS ET ÉLÉVATIONS
2.5.1	PORTE 2-5 - PLANS ET ÉLÉVATIONS
2.6.1	PORTE 2-6 - PLANS, ÉLÉVATIONS ET DÉTAILS



1  
K-00  
**CARTE DE L'EMPLACEMENT**  
PAS À ÉCHELLE

**NOTES GÉNÉRALES :**

- L'ENTREPRENEUR SE DOIT DE VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR PLACE ET DE FAIRE ÉTAT DES CONTRADICTIONS AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CECI, AVANT LA FABRICATION OU LA MISE EN OEUVRE DES PRÉSENTS TRAVAUX.
- NE PAS SE SERVIR DES PRÉSENTS DESSINS POUR PRÉLEVER DES MESURES À L'ÉCHELLE.
- TOUS LES TRAVAUX DEVRONT ÊTRE CONFORMES AU CODE DE CONSTRUCTION LOCAL ET AUX EXIGENCES DE TOUTES LES AUTORITÉS COMPÉTENTES.

**NOTE IMPORTANTE :**

L'ENTREPRENEUR NE DEVRA PAS APPORTER DE CHANGEMENTS NI DE MODIFICATIONS SANS D'ABORD AVOIR REÇU UN CONSENTEMENT ÉCRIT À CE SUJET DE LA PART DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. L'ENTREPRENEUR SE DOIT D'ASSUMER TOUTES LES RESPONSABILITÉS LÉGALES ET CONTRACTUELLES EN RAPPORT AVEC TOUT CHANGEMENT QU'IL AURA APPORTÉ ET QUI N'EST PAS AUTORISÉ DE LA PART DES AUTORITÉS COMPÉTENTES; ET IL SE PEUT QU'ON LUI DEMANDE DE CORRIGER LES CHANGEMENTS DE LA SORTE ET CE, À SES PROPRES FRAIS.



L'entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et faire part au représentant du ministère de toute contradiction.

révisions	description	date

A C	A detail no. n° du detail	A B C
	B location drawing no. sur dessin n°	
	C drawing no. dessin n°	

project / projet

**MODERNISATION DES PORTES D'INTERIEUR - IPS**

200 TUNNEY'S PASTURE (OTTAWA) ONTARIO

drawing / dessin

**PLAN CLÉ DU SOUS-SOL**

Designed By / Conçu par PF

Date / (AAAA/MM/JJ) 2012/10/16

Drawn By / Dessiné par RM

Date / (AAAA/MM/JJ) 2012/10/16

Reviewed By / Examiné par PF

Date / (AAAA/MM/JJ) 2012/10/16

Approved By / Approuvé par GUY THERIEN

Date / (AAAA/MM/JJ) 2013/02/18

Tender / Soumission GUY THERIEN

Project Manager / Administrateur du projets AAAA/MM/JJ

Project no. / N° du projet

**R.054088.002**

Drawing no. / N° du dessin

**K-01**

**LÉGENDE**

ENTRÉE DU BÂTIMENT

CAGE D'ESCALIER DE SECOURS

**LEGEND DES TRAVAUX ELECTRIQUE**

NOUVELLE BOITE DE JONCTION DE 150X150. INSTALLER AU-DESSUS DU CARRELAGE DE PLAFOND. PREVOIR TOUT LE MATERIEL REQUIS.

NOUVEAU CONDUIT DE 19mm (TUBES ELECTRO-METALLIQUES). INSTALLER AU-DESSUS DU CARRELAGE DE PLAFOND. PREVOIR TOUT LE MATERIEL REQUIS.

NOUVELLE CONNECTION DIRECT

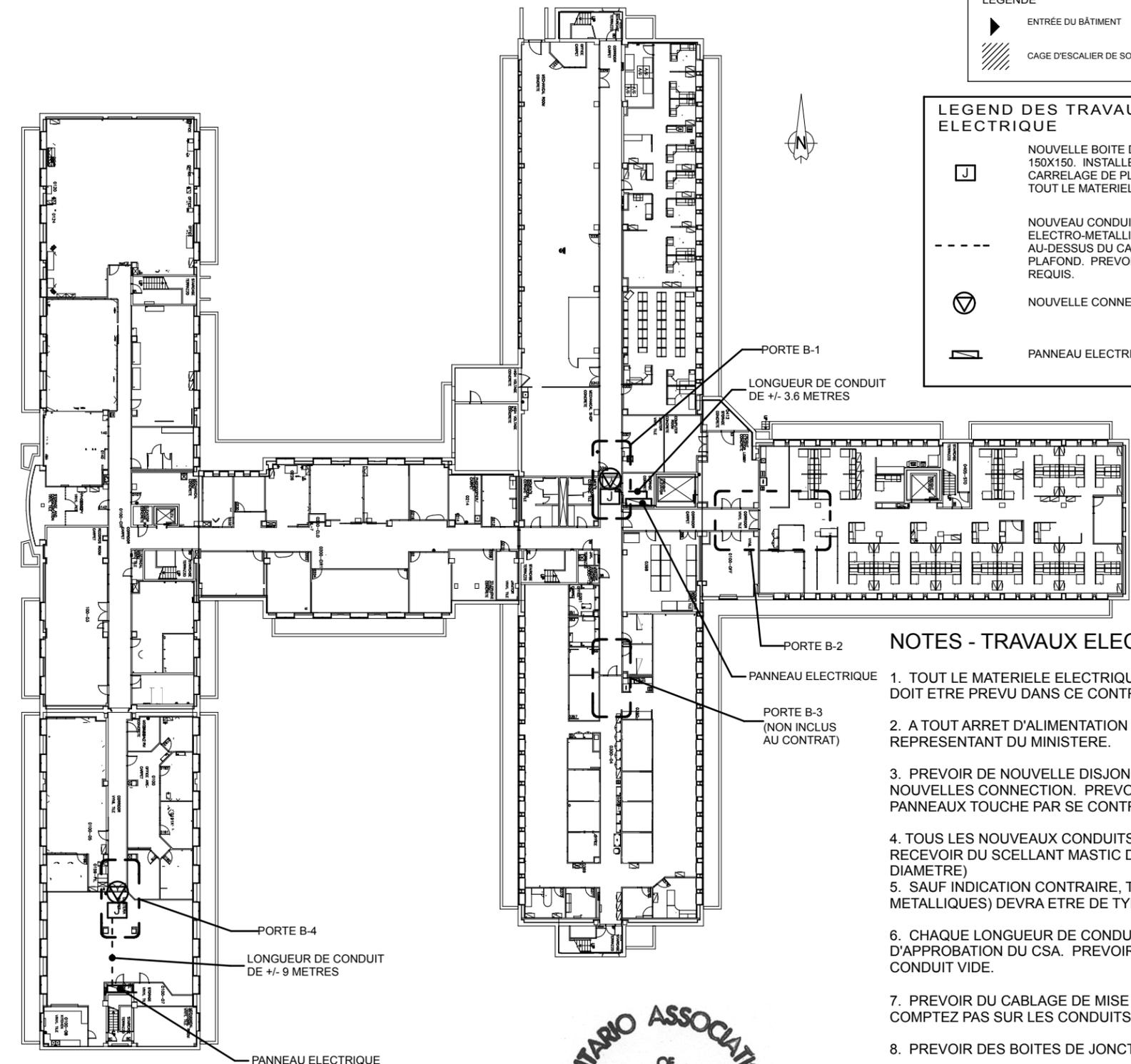
PANNEAU ELECTRIQUE EXISTANT

**LÉGENDE**

OFFICE = BUREAU  
UP = MONTÉE  
STAIRCASE TERRAZZO = TERRAZZO DE CAGE D'ESCALIER  
PC = ORDINATEUR PERSONNEL  
ENTER = ENTREE  
MECHANICAL ROOM = LOCAL DE MÉCANIQUE  
CONCRETE = BÉTON  
ELEV. = ASCENSEUR  
ELEVATOR MACHINE RM = LOCAL DE MACHINERIE D'ASCENSEUR  
PHOTOCOPY = PHOTOCOPIEUR  
VINYL TILE = CARRELAGE VINYLEUR  
STORAGE AND COMMUNICATION = ENTREPOSAGE ET COMMUNICATIONS

CORRIDOR = CORRIDOR  
CARPET = TAPIS-MOQUETTE  
RECORDS ROOM = SALLE D'ARCHIVAGE  
ELECTRICAL ROOM = LOCAL DE COURANT  
OFFICE ARE = ZONE À BUREAU(X)  
CAFETERIA = CAFÉTÉRIA  
STORAGE = ENTREPOSAGE  
TEL. = TÉL.  
MECHANICAL TELECOM. ROOM = LOCAL DE MÉCANIQUE ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

HIGH VOLTAGE = SOUS HAUTE TENSION  
N.A = SANS OBJET  
MECHANICAL SHOP = ATELIER DE MÉCANIQUE  
PHOTOCOPIER/KITCHEN = PHOTOCOPIEUR ET (OU) CUISINE  
WOMEN'S WASHROOM = SALLE DE TOIL. POUR DAMES  
MEN'S WASHROOM = SALLE DE TOIL. POUR HOMMES  
CERAMIC TILE = CARRELAGE EN CÉRAMIQUE  
TELEPHONE CLOSET = PLACARD TÉLÉPHONIQUE  
JANITOR = ENTRETIEN MÉNAGER  
COMPUTER ROOM = LOCAL D'ORDINATEUR  
JANITOR STORAGE = ENTREPOSAGE - ENTRETIEN MÉNAGER  
JAN. = ENT. MÉNAGER  
TERRAZZO = TERRAZZO  
FREIGHT ELEVATOR = MONTE-CHARGE  
EMERGENCY EYEWASH = LAVAGE OCULAIRE EN CAS D'URGENCE  
FAX = TÉLÉCOPIEUR  
FRIDGE = FRIGO.  
MICROWAVE = FOUR À MICRO-ONDES  
A/C = CLIMATISATION D'AIR  
FREIGHT ELEVATOR LOBBY = FOYER DE MONTE-CHARGE  
WATER = EAU  
COPIER PHOTO = PHOTOCOPIEUR  
SHREDDER = DÉCHICTEUSE



**NOTES - TRAVAUX ELECTRIQUE:**

1. TOUT LE MATERIELE ELECTRIQUE REPRESENTEE EN TRAITS PLEINS EPAS ET DE NOUVEAUX ET DOIT ETRE PREVU DANS CE CONTRAT, ANSI QUE TOUS LES CONDUITS ET CABLAGE.
2. A TOUT ARRET D'ALIMENTATION NECESSAIRE, L'ENTREPRENEUR DEVRA COORDONNER AVEC LE REPRESENTANT DU MINISTERE.
3. PREVOIR DE NOUVELLE DISJONCTEUR ELECTRIQUE AU BESOIN, POUR TENIR COMPTE DES NOUVELLES CONNECTION. PREVOIR DE NOUVELLES LEGEND DE PANNEAUX POUR TOUS LES PANNEAUX TOUCHE PAR SE CONTRAT.
4. TOUS LES NOUVEAUX CONDUITS ET LE CABLAGE TRAVERSANT LES PLANCHER ET MURS DEVRONT RECEVOIR DU SCELLANT MASTIC D'IGNIFUGE DE 2 HEURES (PREVOIR 30 PENETRATION - 100mm DIAMETRE)
5. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUT LE CABLAGE DANS DES CONDUIT (TUBES ELECTRO-METALLIQUES) DEVRA ETRE DE TYPE R/RW90, #12AWG, EN CUIVRE.
6. CHAQUE LONGUEUR DE CONDUITS DEVRA ETRE NEUF ET CECI, DEVRA AVOIR LE SCEAU D'APPROBATION DU CSA. PREVOIR DES CORDES DE POLYPROPYLENE POUR CHAQUE LONGUEUR DE CONDUIT VIDE.
7. PREVOIR DU CABLAGE DE MISE A TERRE SELON LE CODE, POUR TOUS LES CONDUITS VIDE. NE COMPTEZ PAS SUR LES CONDUITS ELECTRO-METALLIQUE COMME CONDUIT DE MISE A TERRE.
8. PREVOIR DES BOITES DE JONCTION OU LES LONGUEUR DE CONDUIT DEPASSE 30 METRE.
9. L'ENTREPRENEUR DEVRA UTILISER LES CIRCUITS DISPONIBLE DANS LES PANNEAUX ELECTRIQUE EXISTANTE. PREVOIR DE NOUVEAUX DISJONCTEUR ELECTRIC AU BESOIN.
10. PREVOIR LES TRAVAUX DE FORAGE DE NOYAUX ET TOUTES LES OPERATIONS DE COUPAGE DE DALLES DE PLANCHER (PREVOIR 30 NOYAUX DE FORAGE)
11. PREVOIRE UNE BOITE SIMPLE (ELECTRO-METALLIQUE) POUR CHAQUE INTERRUPTEUR DE PORTE NOUVEAU.
12. SE REPORTER AU NO. DU DESSIN K-10, "NOTES - PORTES, BATIS ET QUINCAILLERIE", NOTE # 7.



1  
K-01

**SOUS-SOL**  
ECHELLE: 1:500

L'entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et faire part au représentant du ministère de toute contradiction.

révisions	description	date

révisions	description	date

project / projet

MODERNISATION DES PORTES D'INTERIEUR - IPS

200 TUNNEY'S PASTURE (OTTAWA) ONTARIO

drawing / dessin

PLAN CLÉ DU REZ-DE-CHAUSSÉE

Designed By / Conçu par PF

Date / (AAAA/MM/JJ) 2012/10/16

Drawn By / Dessiné par RM

Date / (AAAA/MM/JJ) 2012/10/16

Reviewed By / Examiné par PF

Date / (AAAA/MM/JJ) 2012/10/16

Approved By / Approuvé par GUY THERIEN

Date / (AAAA/MM/JJ) 2013/02/18

Tender / Soumission GUY THERIEN

Project Manager / Administrateur du projets AAAA/MM/JJ

Project no. / N° du projet

R.054088.002

Drawing no. / N° du dessin

K-02

LEGEND DES TRAVAUX ELECTRIQUE

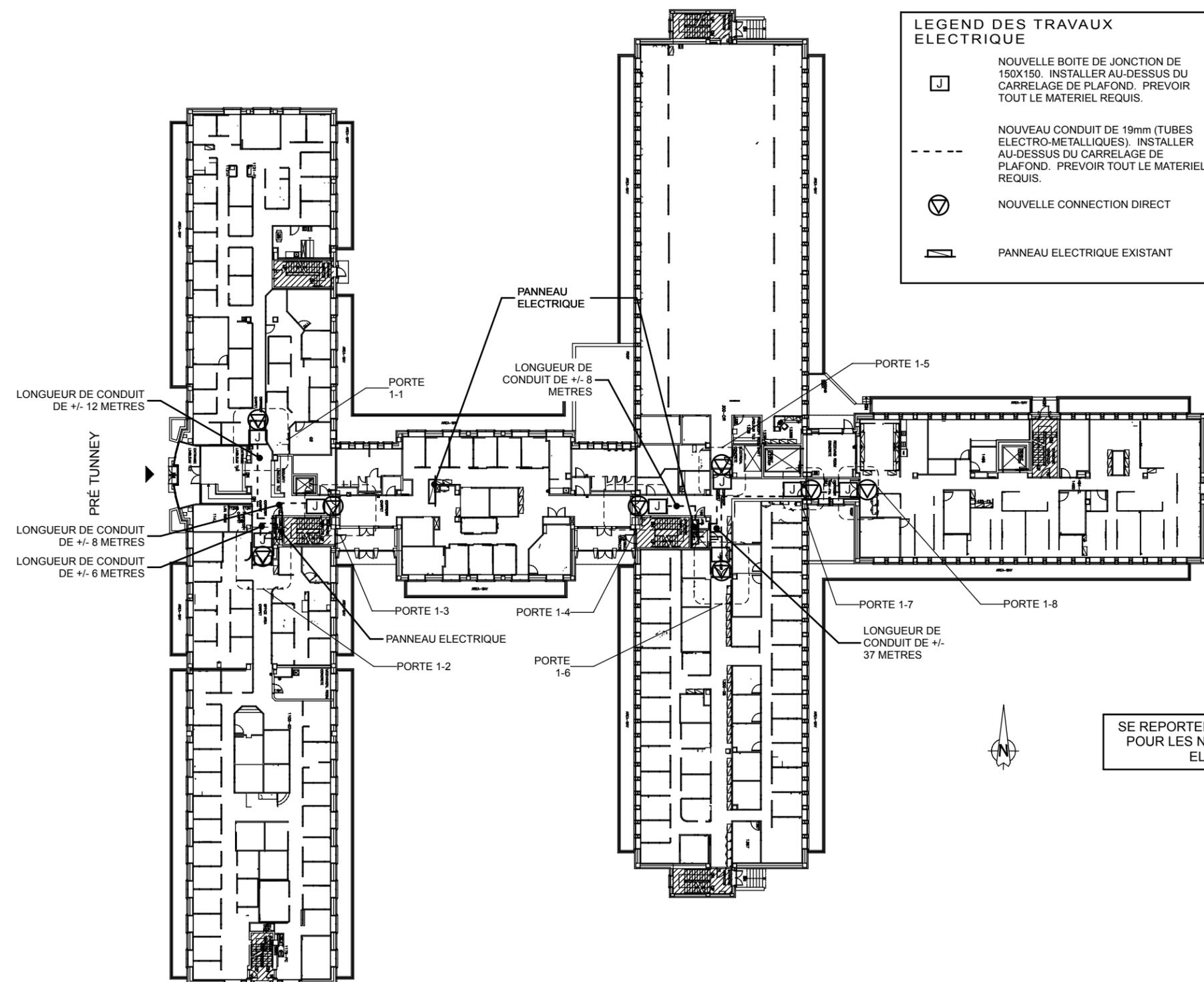
- NOUVELLE BOITE DE JONCTION DE 150X150. INSTALLER AU-DESSUS DU CARRELAGE DE PLAFOND. PREVOIR TOUT LE MATERIEL REQUIS.
- NOUVEAU CONDUIT DE 19mm (TUBES ELECTRO-METALLIQUES). INSTALLER AU-DESSUS DU CARRELAGE DE PLAFOND. PREVOIR TOUT LE MATERIEL REQUIS.
- NOUVELLE CONNECTION DIRECT
- PANNEAU ELECTRIQUE EXISTANT

LÉGENDE

- ENTRÉE DU BÂTIMENT
- CAGE D'ESCALIER DE SORTIE DE SECOURS

LÉGENDE

- AREA-WAY = AIRE DE PASSAGE
- PHOTOCOPIER = PHOTOCOPIEUR
- STAIRCASE TERRAZZO = TERRAZZO DE CAGE D'ESCALIER
- UP = MONTÉE
- DN = DESCENTE
- CORRIDOR = CORRIDOR
- ENTRANCE = ENTRÉE
- LINOLEUM TILE = CARRELAGE AU LINOLÉUM
- SECURITY = SÉCURITÉ
- LAN ROOM = SALLE DE RÉSEAU LOCAL
- PHOTOCOPY = PHOTOCOPIEUR
- CARPET = TAPIS-MOQUETTE
- CLOS. DUCT = CONDUIT « CLOS. »
- OFFICE AREA = ZONE À BUREAU(X)
- MECHANICAL ROOM = LOCAL DE MÉCANIQUE
- TEL. CLOS. = PLAC. DE TÉL.
- VYNIL = FINI VINYLIQUE
- FAX = TÉLÉCOPIEUR
- ROOF = TOIT
- PHOTOCOPY ROOM = LOCAL DE PHOTOCOPIEUR
- SHAFT = PUIITS
- ELECTRICAL = LOCAL DE COURANT
- CONCRETE = BÉTON
- FREIGHT ELEVATOR = MONTE-CHARGE
- JAN. TERRAZZO = ENTRETIEN MÉNAGER; TERRAZZO
- PIPE SHAFT =
- VESTIBULE = VESTIBULE
- RECEIVING ROOM = LOCAL DE RÉCEPTION
- NON-FIN. CONC. = BÉTON NON FINI



SE REPORTER AU DESSIN NO. K-01 POUR LES NOTES DES TRAVAUX ELECTRIQUE

1 REZ-DE-CHAUSSÉE  
K-02 ÉCHELLE : 1:500



L'entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et faire part au représentant du ministère de toute contradiction.

5		
4		
3		
2		
1		

révisions	description	date
-----------	-------------	------

A C	A detail no. n° du detail	A B C
	B location drawing no. sur dessin n°	
	C drawing no. dessin n°	

project / projet

**MODERNISATION DES PORTES D'INTERIEUR - IPS**  
200 TUNNEY'S PASTURE (OTTAWA) ONTARIO

drawing / dessin

**PLAN CLÉ DU DEUXIÈME ÉTAGE**

Designed By PF / Conçu par PF  
Date 2012/10/16 / (AAAA/MM/JJ)

Drawn By RM / Dessiné par RM  
Date 2012/10/16 / (AAAA/MM/JJ)

Reviewed By PF / Examiné par PF  
Date 2012/10/16 / (AAAA/MM/JJ)

Approved By GUY THERIEN / Approuvé par GUY THERIEN  
Date 2013/02/18 / (AAAA/MM/JJ)

Tender GUY THERIEN / Soumission GUY THERIEN  
Project Manager / Administrateur du projets

Project no. / N° du projet  
**R.054088.002**

Drawing no. / N° du dessin  
**K-03**

**LEGEND DES TRAVAUX ELECTRIQUE**

**J** NOUVELLE BOITE DE JONCTION DE 150X150. INSTALLER AU-DESSUS DU CARRELAGE DE PLAFOND. PREVOIR TOUT LE MATERIEL REQUIS.

--- NOUVEAU CONDUIT DE 19mm (TUBES ELECTRO-METALLIQUES). INSTALLER AU-DESSUS DU CARRELAGE DE PLAFOND. PREVOIR TOUT LE MATERIEL REQUIS.

**⊕** NOUVELLE CONNECTION DIRECT

**▭** PANNEAU ELECTRIQUE EXISTANT

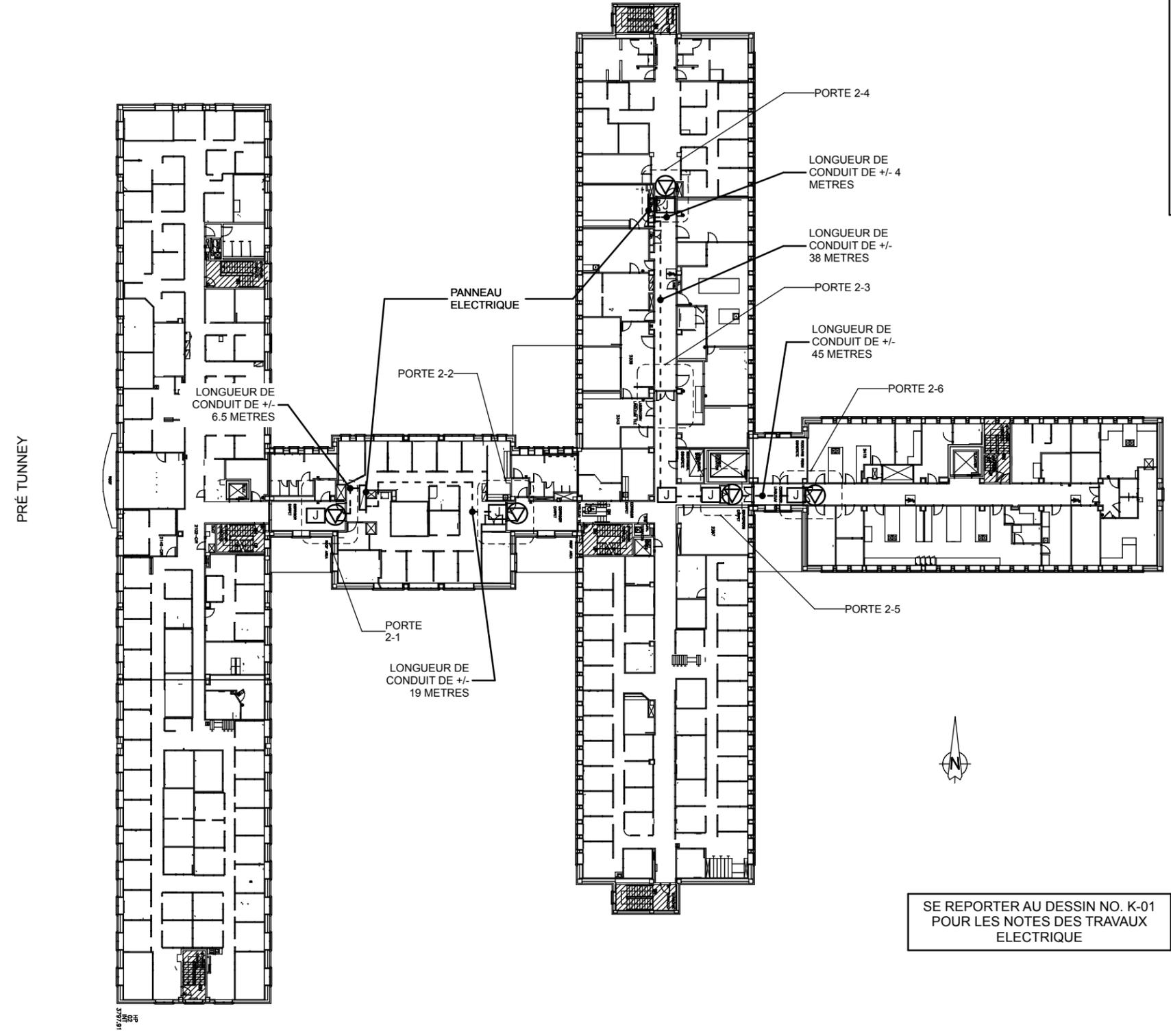
**LÉGENDE**

**▶** ENTRÉE DU BÂTIMENT

**▨** CAGE D'ESCALIER DE SORTIE DE SECOURS

**LÉGENDE**

JANITOR = ENTRETIEN MÉNAGER  
TERRAZZO = TERRAZZO  
STAIRCASE = CAGÉ D'ESCALIER  
DN = DESCENTE  
UP = MONTÉE  
ELEV. = ASCENSEUR  
CORRIDOR = CORRIDOR  
CARPET = TAPIS-MOQUETTE  
DUCT = CONDUIT  
WATER = EAU  
ROOF AREA = ZONE DE TOITURE  
TEL. LINO. = PLAC. TEL.; LINO.  
LABORATORY = LABORATOIRE  
LINOLEUM TILE = CARRELAGE AU LINOLÉUM  
CONCRETE = BÉTON  
MECHANICAL = LOCAL DE MÉCANIQUE  
SHAFT = PUITS  
FREIGHT ELEVATOR = MONTE-CHARGE  
RECEIVING ROOM = LOCAL DE RÉCEPTION  
JAN. = ENT. MÉNAGER  
DUCT SPACE = ESPACE À CONDUIT  
BOARD ROOM = SALLE DE CONFÉRENCES  
ELEVATOR = ASCENSEUR  
TILE = CARRELAGE



SE REPORTER AU DESSIN NO. K-01  
POUR LES NOTES DES TRAVAUX  
ELECTRIQUE



**1**  
K-03  
**DEUXIÈME ÉTAGE**  
ÉCHELLE : 1:500

## OUVRAGES DE DÉMOLITION - NOTES GÉNÉRALES

- SE REPORTER À LA SECTION DE DEVIS QUI PORTE SUR LES INSTRUCTIONS AUX SOUSMISSIONNAIRES AFIN DE RETROUVER LES EXIGENCES EN MATIÈRE D'OUVRAGES DE DÉMOLITION ET DE SUPPRESSION D'ARTICLES.
- SE REPORTER À LA SECTION DE DEVIS QUI PORTE SUR LES INSTRUCTIONS AUX SOUSMISSIONNAIRES AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS D'UTILISATION DES INSTALLATIONS SUR PLACE.
- AVISER LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE RELATIVEMENT À TOUT MATÉRIAU À CONCENTRATION D'AMIANTE FRIABLE QUI POURRAIT ÊTRE RENCONTRÉ SUR PLACE AU COURS DES PRÉSENTS TRAVAUX. NE PAS DÉRANGER CES MATÉRIEAUX AVANT DE RECEVOIR DES INSTRUCTIONS ÉCRITES À CE SUJET DE LA PART DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE; IL EN VA DE MÊME POUR LES MATÉRIEAUX QUE L'ON SUSPECTE DE RENFERMER DE L'AMIANTE ET POUR TOUT AUTRE MATÉRIAU AMIANTÉ QUI POURRAIT ÊTRE ENDOMMAGÉ AU COURS DES PRÉSENTES OPÉRATIONS.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA ENTREPOSER TOUS LES MATÉRIEAUX ENLEVÉS DANS DES CONTENEURS SÉCURISÉS À DÉCHETS.
- À COORDONNER AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE : ZONE DÉSIGNÉE DE SÉCURITÉ ET D'ACCÈS.
- TOUS LES TRAVAUX D'ENLÈVEMENT ET DE MISE HORS SERVICE DES SYSTÈMES D'ACCÈS DEVRONT SE FAIRE RÉALISÉ PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. LES PIÈCES COMPOSANTES ET DISPOSITIFS DE FIN DE LIGNE À DÉCONNECTER ET À ENLEVER AUX FINS DE REMONTAGE DEVRONT ÊTRE ENTREPOSÉS DANS UN ENDROIT SÛR. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA REMONTER CES DISPOSITIFS DE FIN DE LIGNE ET CES PIÈCES COMPOSANTES DE SÉCURITÉ ET RAMENER LE TOUT À CE QUI PRÉVALAIT AVANT LA MISE EN ROUTE DES PRÉSENTS TRAVAUX; EN OUTRE, L'ON DEVRA S'ASSURER QUE LE TOUT FONCTIONNE COMME AUPARAVANT.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PROTÉGER TOUTES LES SURFACES ADJACENTES ET TOUS LES ENSEMBLES CONTRE TOUT ENDOMMAGEMENT. TOUTES LES SURFACES ET TOUS LES ENSEMBLES ENDOMMAGÉS PAR L'ENTREPRENEUR DEVRONT ÊTRE RÉPARÉS OU REMPLACÉS ET CE, AUX FRAIS DU PRÉSENT ENTREPRENEUR.
- PROTÉGER LE SYSTÈME DE CVAC EXISTANT ET CE, TOUT AU LONG DES PRÉSENTS TRAVAUX. FERMER LE SYSTÈME DE CVAC AVANT DE PONCER DES OUVRAGES EN GYPSE ET (OU) AVANT DE DÉMOLIR DES OUVRAGES EN GYPSE. SE DÉBARRASSER DE TOUTE LA POUSSIÈRE ET DE L'ENSEMBLE DE L'AIR POLLUÉ AVANT LA REMISE EN CIRCUIT DU SYSTÈME DE CVAC. AVISER LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE DE SON INTENTION DE FERMER LE SYSTÈME DE CVAC ET CE, AVANT SA FERMETURE COMME TELLE; CETTE FERMETURE DEVRA AUSSI FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LEDIT REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. L'ENTREPRENEUR DEVRA FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LEDIT REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- FERMER LA ZONE D'ALARME INCENDIE DURANT DES TRAVAUX DE COUPAGE OU DE SOUDAGE DU MÉTAL. RÉAMORCER CETTE ZONE D'ALARME INCENDIE UNE FOIS LE QUART DE TRAVAIL TERMINÉ. AVISER LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE DE SON INTENTION DE FERMER CE SYSTÈME ET CE, AVANT SA FERMETURE COMME TELLE; CETTE FERMETURE DEVRA AUSSI FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LEDIT REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. L'ENTREPRENEUR DEVRA SE PROCURER LES PERMIS REQUIS POUR DES TRAVAUX À CHAUD ET CE, POUR L'ENSEMBLE DES TRAVAUX REQUIS EN VERTU DU PRÉSENT CONTRAT; EN OUTRE, IL DEVRA ASSUMER LES CÔÛTS D'OBTENTION DES PERMIS REQUIS.
- LE COUPAGE DE L'ACIER À L'AIDE D'APPAREILS MOTORISÉS DEVRA SE FAIRE PAR L'EMPLOI DE LAMES NE PRODUISANT PAS DE BAVURES; L'ON SE DEVRA GARDER LES LAMES DES SCIES BIEN LUBRIFIÉES; LES ÉTINCELLES ET LA FUMÉE SONT INACCEPTABLES.
- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA D'ENLEVER TOUS LES FILS ET CÂBLES D'INFRASTRUCTURE ABANDONNÉS ET (OU) NON UTILISÉS À L'INTÉRIEUR DES CREUX DE PLAFONDS AINSI QUE DANS LES PLÉNOMS ET LES MURS AFFECTÉS PAR LES PRÉSENTS TRAVAUX.
- PROTÉGER LES FINIS DE PLANCHER EXISTANTS EN SE SERVANT DE CONTRE-PLAQUÉ OU D'AUTRES BARRIÈRES EN POLYÉTHYLÈNE ÉPAIS ET CE, TOUT AU LONG DES TRAVAUX DE DÉMOLITION ET DE CONSTRUCTION.
- PROTÉGER LES SURFACES ADJACENTES EN TOUT TEMPS LORS DE TRAVAUX DE PEINTURE ET (OU) DE REPEINTURE. LES SURFACES ENDOMMAGÉES ET (OU) TACHÉES PAR SUITE DE NÉGLIGENCES DEVRONT ÊTRE CORRIGÉES ET CE, AUX FRAIS DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.
- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE PRÉVOIR DES PALISSADES ET DES CLÔTURES DE CONSTRUCTION ADÉQUATES ET CE, POUR L'ENSEMBLE DES SUPERFICIES ET POUR TOUTE LA DURÉE DES PRÉSENTS TRAVAUX DE CONSTRUCTION.
- AVANT DE COMMANDER DES PORTES ET BÂTIS NEUFS AUX FINS DE FABRICATION EN USINE, L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER LES OUVERTURES DE BÂTIS PRÉSCRITES AINSI QUE L'OUVERTURE DE COLLIER, LA PROFONDEUR DU JAMBAGE ET LES LARGEURS DES PORTES (LARGEURS NETTES) ET COMPARER LE TOUT AVEC LES CONDITIONS ACTUELLES ET DE SIGNALER TOUTE CONTRADICTION AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AVANT LA FABRICATION OU LA CONSTRUCTION.



## OUVRAGES DE DÉMOLITION - NOTES CLÉS

- D01 PRATIQUER UNE OUVERTURE POUR LE NOUVEL INTERRUPTEUR MURAL ET (OU) DE PORTE, À 900 mm AU-DESSUS DU PLANCHER FINI ET PRÉVOIR UN OUVRAGE D'APPUI À MONTANTS EN ACIER.
- D02 ENLEVER UNE PORTION DE LA QUINCAILLERIE DE PORTE EXISTANTE.
- D03 LECTEUR EXISTANT DE CARTES, À ENLEVER ET À DÉPLACER À L'ENDROIT INDIQUÉ. MONTER UN COUVERCLE EN ACIER INOXYDABLE AU POINT OÙ ÉTAIT MONTÉ LE LECTEUR DE CARTES EXISTANT.
- D04 ENLEVER LA PORTE EXISTANTE ET SON BÂTI.
- D05 CLOISON EXISTANTE PC350, À ENLEVER.
- D06 FERME-PORTE EXISTANT, À ENLEVER. TROUS, À CAPUCHONNER EN SE SERVANT DE BOULONS USINÉS EN ACIER INOXYDABLE.
- D07 PRATIQUER UNE OUVERTURE POUR LE CLAVIER DÉPLACÉ À TOUCHES OU À CLÉS D'ACCÈS. MONTAGE, À 900 mm AU-DESSUS DU PLANCHER FINI. PRÉVOIR UN OUVRAGE D'APPUI À MONTANTS EN ACIER.
- D08 PRÉVOIR UNE BARRIÈRE TEMPORAIRE DE PROTECTION CONTRE LA POUSSIÈRE ET LA FUMÉE ET CE, POUR TOUTE LA DURÉE DES PRÉSENTS TRAVAUX. IL S'AGIT ICI D'UNE ÉPAISSEUR DE POLYÉTHYLÈNE DEPUIS LA PARTIE SUPÉRIEURE DU PLANCHER FINI JUSQU'AU NIVEAU DE LA SOUS-FACE DU PLAFOND; SE SERVIR DE RUBAN ET IMPERMÉABILISER TOUS LES JOINTS ET TOUS LES REBORDS ET CE, DES DEUX CÔTÉS. PRÉVOIR DES VOIES D'ACCÈS AUX SORTIES DE SECOURS ET CE, POUR TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX. MAINTENIR L'INTÉGRITÉ DE TOUTES LES SORTIES DE SECOURS ET DE TOUTES LES CHEMINS MENANT À CES SORTIES ET CE, EN TOUT TEMPS. UNE FOIS LES PRÉSENTS TRAVAUX TERMINÉS, ENLEVER LA BARRIÈRE EN PLASTIQUE ET REMETTRE LES SURFACES ADJACENTES À NEUF.
- D09 DISPOSITIF DE SORTIE DE SECOURS ET LEVIER DE PORTE EXISTANTS, À ENLEVER.
- D10 CAPTEUR EXISTANT « REX » (DEMANDE DE SORTIE DE SECOURS), À ENLEVER ET À DÉPLACER À L'ENDROIT INDIQUÉ.
- D11 PANNEAUX EXISTANTS DE CUBICULE, À ENLEVER ET À REMETTRE AU DÉPARTEMENT CHARGÉ DES INSTALLATIONS D'UTILITÉ PUBLIQUE.
- D12 PORTION DU TAPIS-MOQUETTE EXISTANT, À ENLEVER. PAR LA SUITE, PRÉPARER LA SURFACE EN BÉTON AFIN D'ACCOMMODER LA NOUVELLE COLONNE DE FOURRURE.
- D13 PRATIQUER UNE OUVERTURE DANS LE MUR EXISTANT EN TERRE CUITE ET CE, POUR ACCOMMODER LE NOUVEL INTERRUPTEUR MURAL ET (OU) DE PORTE. PRATIQUER UNE NERVURE OU UNE RAINURE POUR LE PASSAGE DU NOUVEAU CONDUIT. RAPIÉCER ET REPEINDRE LE TOUT UNE FOIS LES PRÉSENTS TRAVAUX TERMINÉS.
- D14 FORER UNE OUVERTURE DANS LE MUR EN TERRE CUITE ET (OU) EN BRIQUE POUR ACCOMMODER UN NOUVEAU CONDUIT (LES DISPOSITIFS DE FIN DE COURSE DEVRONT ÊTRE MONTÉS EN SURFACE; LES CONDUITS DEVRONT ÊTRE DISSIMULÉS.).
- D15 ENLEVER UNE PORTION DE LA CLOISON SUSPENDUE EXISTANTE, AFIN DE CRÉER DE L'ESPACE POUR UN BATTANT DE PORTE DE PLUS GRANDE LARGEUR. COUPER ET MODIFIER LES CARREAUX DE PLAFOND EXISTANTS ET LE MOTIF CONNEXE DE QUADRILLAGE ET CE, AFIN DE TENIR COMPTE DU NOUVEL ARRANGEMENT. RECONSTRUIRE LA CLOISON SUSPENDUE POUR LUI DONNER LA FORME QUI PRÉVALAIT AVANT LA MISE EN ŒUVRE DES PRÉSENTS TRAVAUX. REMETTRE LES SURFACES À NEUF ET PEINDRE LE TOUT.
- D16 ENLEVER SOIGNEUSEMENT L'ENSEIGNE EXISTANTE DE SORTIE DE SECOURS DE MONTAGE MURAL ET LA DÉPLACER À L'ENDROIT INDIQUÉ.
- D17 COUPER ET MODIFIER LES CARREAUX DE PLAFOND EXISTANTS AINSI QUE LEUR MOTIF DE QUADRILLAGE ET CE, AFIN D'ACCOMMODER LA NOUVELLE COLONNE DE FOURRURE.
- D18 CLOISON EXISTANTE À MONTANTS ET EN GYPSE, À ENLEVER.
- D19 LIGNE EXISTANTE DE GAZ, À CONSERVER.
- D20 ENLEVER LA PORTE EXISTANTE DE L'ARMOIRE À BOYAU D'INCENDIE ET EN PRÉVOIR UNE NOUVELLE, SELON LES INDICATIONS. SE REPORTER AUX DÉTAILS D'ARMOIRE À BOYAU D'INCENDIE.
- D21 ENLEVER LA PORTE EXISTANTE ET LES CHARNIÈRES DU BÂTI
- D22 BÂTI EXISTANT, À CONSERVER.

L'entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et faire part au représentant du ministère de toute contradiction.

5		
4		
3		
2		
1		

révisions	description	date
-----------	-------------	------

A C	A detail no. n° du détail B location drawing no. sur dessin n° C drawing no. dessin n°	A B C
--------	---	-------------

project / projet

### MODERNISATION DES PORTES D'INTÉRIEUR - IPS

200 TUNNEY'S PASTURE (OTTAWA) ONTARIO

drawing / dessin

### OUVRAGES DE DÉMOLITION - NOTES GÉNÉRALES ET NOTES CLÉS

Designed By PF / Conçu par PF  
Date 2012/10/16 / (AAAA/MM/JJ)

Drawn By RM / Dessiné par RM  
Date 2012/10/16 / (AAAA/MM/JJ)

Reviewed By PF / Examiné par PF  
Date 2012/10/16 / (AAAA/MM/JJ)

Approved By GUY THERIEN / Approuvé par GUY THERIEN  
Date 2013/02/18 / (AAAA/MM/JJ)

Tender GUY THERIEN / Soumission GUY THERIEN  
Project Manager / Administrateur du projets

Project no. / N° du projet  
**R.054088.002**

Drawing no. / N° du dessin  
**K-04**

## NOUVEAUX TRAVAUX - NOTES GÉNÉRALES

- SAUF INDICATIONS CONTRAIRES, TOUTES LES DIMENSIONS ET MESURES SONT PRÉSENTÉES EN MILLIMÈTRES.
- L'ENTREPRENEUR SE DOIT DE VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR PLACE ET DE SIGNALER TOUTE CONTRADICTION AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AVANT LA FABRICATION OU LA CONSTRUCTION.
- NE PAS SE SERVIR DES PRÉSENTS DESSINS POUR PRÉLEVER DES MESURES À L'ÉCHELLE.
- TOUTES LES DIMENSIONS DE FENÊTRES ET DE PORTES REPRÉSENTENT DES DIMENSIONS D'OUVERTURES STANDARD ET ACTUELLES.
- TOUS LES TRAVAUX DEVRONT ÊTRE CONFORMES AU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT DU CANADA AINSI QU' AUX EXIGENCES DES AUTORITÉS COMPÉTENTES.
- L'ENTREPRENEUR NE DEVRA PAS APPORTER DE CHANGEMENTS NI DE MODIFICATIONS SANS D'ABORD AVOIR REÇU UN CONSENTEMENT ÉCRIT À CE SUJET DE LA PART DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. L'ENTREPRENEUR SE DOIT D'ASSUMER TOUTES LES RESPONSABILITÉS LÉGALES ET CONTRACTUELLES EN RAPPORT AVEC TOUT CHANGEMENT QU'IL AURA APPORTÉ ET QUI N'EST PAS AUTORISÉ DE LA PART DES AUTORITÉS COMPÉTENTES; ET IL SE PEUT QU'ON LUI DEMANDE DE CORRIGER LES CHANGEMENTS DE LA SORTIE ET CE, À SES PROPRES FRAIS.
- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA D'ORGANISER ET DE PROGRAMMER SES TRAVAUX DE SORTE À NE PAS GÊNER LES OPÉRATIONS NORMALES DES LOCATAIRES. TOUTES LES SORTIES DE SECOURS REQUISES DEVRONT ÊTRE OPÉRATIONNELLES DURANT LES HEURES NORMALES DE TRAVAIL.
- COORDONNER TOUS LES TRAVAUX D'INTÉRIEUR AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. PRODUIRE DES AVIS À CE SUJET ET LES REMETTRE AU MOINS 72 HEURES À L'AVANCE AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- COORDONNER L'EMPLACEMENT DES CONTENEURS À ORDURES AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- COORDONNER TOUTE INTERRUPTION DE COURANT AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'ENTREPRENEUR, SES CORPS DE MÉTIER ET SES FOURNISSEURS DEVRONT PRÉVOIR LES SERVICES ET LES MATÉRIAUX REQUIS ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES CODES, LES NORMES ET LES LIGNES DIRECTRICES DE L'INDUSTRIE EN VIGUEUR. À LA FIN DES TRAVAUX, TOUS LES TRAVAUX DEVRONT ÊTRE RENDUS À UN POINT ASSEZ AVANCÉ POUR OBTENIR UN PERMIS D'OCCUPATION. TOUTES LES RÉVISIONS REQUISES PAR LES AUTORITÉS COMPÉTENTES DEVRONT ÊTRE AUX FRAIS DE L'ENTREPRENEUR, DU CORPS DE MÉTIER OU DU FOURNISSEUR.
- À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, TOUS LES POSTES DE TRAVAIL ET L'ENSEMBLE DU MOBILIER CONNEXE DEVRONT RELEVER DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE L'ENLÈVEMENT ET DU DÉPLACEMENT DES POSTES DE TRAVAIL ET DU MOBILIER EXISTANTS. ENTREPOSER LE MOBILIER ENLEVÉ À L'ENDROIT PRÉSCRIT PAR LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE REMONTER LE MOBILIER UNE FOIS LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TERMINÉS ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES INDICATIONS DES DESSINS.
- TOUS LES TRAVAUX DE FORAGE DE NOYAUX ET TOUTES LES OPÉRATIONS DE COUPAGE DE DALLES DE PLANCHER DEVRONT ÊTRE ENTREPRIS PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. PASSER LA DALLE ET LES MURS AU RAYON X ET FAIRE ACCEPTER LES EMBLEMES PAR LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, PAR ÉCRIT ET AVANT D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX DE FORAGE DE NOYAUX. TOUT SERVICE DE BÂTIMENT EXISTANT ENDOMMAGÉ PAR SUITE D'UNE NÉGLIGENCE DE LA SORTIE DEVRA ÊTRE RÉPARÉ SANS DÉLAI ET CE, AUX FRAIS DE L'ENTREPRENEUR.
- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA VÉRIFIER ET ÉPROUVER TOUS LES DISPOSITIFS D'EXTRÉMITÉ ET TOUTES LES PIÈCES COMPOSANTES ET CE, AFIN DE S'ASSURER DU FONCTIONNEMENT ADÉQUAT DES ENSEMBLES. L'ENTREPRENEUR EN SÉCURITÉ DEVRA PRODUIRE DES RAPPORTS DE MISE EN SERVICE ET CE, POUR L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ.
- TOUS LE CABLAGE DE SÉCURITÉ A BASSE TENSION DEVRONT RELEVER DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR DES BOITES DE JONCTION, DES CONDUITS AVEC CORDES EN POLYPROPYLENE ET TOUS LES ACCESSOIRES NÉCESSAIRES POUR RENDRE POSSIBLE L'INTÉGRATION DE NOUVEAUX DISPOSITIFS ET ÉQUIPEMENTS, COMME INDIQUÉ.
- AVANT DE COMMANDER DES PORTES ET BÂTIS NEUFS AUX FINS DE FABRICATION EN USINE, L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER LES OUVERTURES DE BÂTIS PRÉSCRITES AINSI QUE L'OUVERTURE DE COLLIER, LA PROFONDEUR DU JAMBAGE ET LES LARGEURS DES PORTES (LARGEURS NETTES) ET COMPARER LE TOUT AVEC LES CONDITIONS ACTUELLES ET DE SIGNALER TOUTE CONTRADICTION AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, AVANT LA FABRICATION OU LA CONSTRUCTION.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA S'ASSURER DE L'INTÉGRATION COMPLÈTE DU MÉCANISME DE MANŒUVRE MOTORISÉ AVEC LES LECTEURS DE CARTE EXISTANTS.

## NOUVEAUX TRAVAUX - NOTES CLÉS

- LIGNE DE LA NOUVELLE CLOISON SUSPENDUE EN GYPSE AU-DESSUS. REFINIR LA CLOISON SUSPENDUE EN S'ASSURANT DE LUI REDONNER L'ÉTAT QUI PRÉVALAIT AVANT LA MISE EN ŒUVRE DES PRÉSENTS TRAVAUX ET REMETTRE LE TOUT À NEUF.
- INSTALLER UN NOUVEL INTERRUPTEUR ENCASTRÉ DE MUR ET (OU) DE PORTE, DE TYPE B-F ET CONFORME AUX STIPULATIONS PERTINENTES; À MONTER À 900 mm AU-DESSUS DU PLANCHER FINI. À AMÉNAGER AVEC UN CONDUIT ET LE CÂBLAGE REQUIS. À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, TOUS LES CONDUITS DEVRONT ÊTRE ENCASTRÉS. SE REPORTER AUX REPRÉSENTATIONS SCHÉMATIQUES DU CÂBLAGE. LE FABRICANT SE DEVRA DE PRODUIRE LES REPRÉSENTATIONS SCHÉMATIQUES DE CÂBLAGE QUI S'AVÈRENT NÉCESSAIRES.
- INSTALLER UN NOUVEAU MÉCANISME DE MANŒUVRE MOTORISÉ ET L'AMÉNAGER AVEC UN CONDUIT ET LE CÂBLAGE REQUIS; SURBAISSER L'APPLICATION DU CÔTÉ DE POUSSÉE DE LA PORTE EXISTANTE. COUPER ET (OU) MODIFIER LE BÂTI DE PORTE EXISTANT POUR LE NOUVEAU MÉCANISME DE MANŒUVRE. SE REPORTER À LA SECTION DE DEVIS 01 86 80 ET 26 05 01. SE REPORTER AU DESSINS K-01, K-02, ET K-03 AFIN DE RETROUVER LES NOTES D'ÉLECTRICITÉ ANSI QUE LA DISTRIBUTION DU CÂBLAGE D'ÉLECTRICITÉ.
- PLAFOND SUSPENDU, INSONORISANT ET EXISTANT, À CONSERVER.
- INSTALLER UN NOUVEAU DISPOSITIF DE SORTIE DE SECOURS ET L'AMÉNAGER AVEC UN ENSEMBLE DE TRANSFERT MOTORISÉ ET UN NOUVEL ENSEMBLE DE MISE DE NIVEAU DE PORTE DE L'AUTRE CÔTÉ.
- NOUVELLES PLAQUES DE BUTÉE EN ACIER INOXYDABLE, À MONTER DES DEUX CÔTÉS DE LA PORTE EXISTANTE.
- PORTE ET BÂTI EXISTANTS, À CONSERVER.
- ARMOIRE EXISTANTE À BOYAU D'INCENDIE, À CONSERVER.
- INTERRUPTEUR EXISTANT DE PORTE ET DE TYPE B-F, À CONSERVER.
- TÉLÉPHONE EXISTANT, À CONSERVER.
- NOUVELLE PORTE ET NOUVEAU BÂTI EN ACIER
- NOUVELLE CLOISON À MONTANTS EN MÉTAL ET EN GYPSE, DEPUIS LE NIVEAU DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DU PLANCHER EN BÉTON JUSQU'AU NIVEAU DE LA SOUS-FACE DE LA DALLE EN BÉTON AU-DESSUS : MONTANTS EN MÉTAL DE 92 mm (CALIBRE 20) ET À 400 mm D'ENTRE AXES, À AMÉNAGER AVEC DES LISSES SUPÉRIEURES ET INFÉRIEURES, DES ENTRETOISES À L'HORIZONTALE (CONSTITUÉES DE MONTANTS EN MÉTAL), À 1 220 mm D'ENTRE AXES, DES MONTANTS DOUBLES EN MÉTAL (CALIBRE 20) LE LONG DES JAMBAGES ET DES LINTEAUX DE PORTES ET DE L'ISOLANT EN LAINE MINÉRALE « SAFB » ENTRE LES MONTANTS; À FINIR PAR L'EMPLOI DE GYPSE DE 15,9 mm ET CE, DES DEUX CÔTÉS (TIRER LES JOINTS, APPLIQUER DU COMPOSÉ À JOINTS ET PONCER LE TOUT.). APPLICATION D'AU MOINS TROIS (3) COUCHES DE PEINTURE, AVEC PLINTHES MURALES EN CAOUTCHOUC ET CE, DES DEUX CÔTÉS DU MUR.
- QUINICAILLERIE EXISTANTE DE PORTE, À CONSERVER.
- INSTALLER UN CLAVIER À CLÉ DÉPLACÉ, À 900 mm AU-DESSUS DU PLANCHER FINI. PRÉVOIR UNE NOUVELLE BOÎTE DE RACCORDEMENT AINSI QUE LES CONDUITS ET LE CÂBLAGE REQUIS. ANCRER LA BOÎTE DE RACCORDEMENT AU MONTANT EN MÉTAL LE PLUS RAPPROCHÉ ET PRÉVOIR LES OUVRAGES DE BLOCAGE REQUIS. LE CLAVIER À CLÉ DÉPLACÉ DEVRA ÊTRE DE TYPE COMPLÈTEMENT INTÉGRÉ AU MÉCANISME DE PORTE MOTORISÉ. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE TIRER LE CÂBLAGE, DE L'ÉPROUVER ET DE L'ÉTIQUETER.
- MÉCANISME EXISTANT DE MANŒUVRE DE PORTE MOTORISÉ, À CONSERVER.
- FERME-PORTE EXISTANT, À CONSERVER.
- CLAVIER EXISTANT D'ACCÈS À CLÉ ASSORTIE, À CONSERVER ET À INTÉGRER COMPLÈTEMENT AU NOUVEAU MÉCANISME DE MANŒUVRE MOTORISÉ.
- À MONTER À MÊME LA PARTIE SUPÉRIEURE DU BÂTI DE PORTE : CAPTEUR « REX » DE DEMANDE DE SORTIE EN CAS D'URGENCE. PRÉVOIR DU CÂBLAGE NEUF POUR LE DISPOSITIF D'EXTRÉMITÉ ET REMONTER LE CAPTEUR DE SORTE QU'IL OFFRE LE MÊME MODE D'EXPLOITATION QU'À L'ORIGINE. LE CAPTEUR « REX » DÉPLACÉ DEVRA ÊTRE COMPLÈTEMENT INTÉGRÉ AU SYSTÈME D'ACCÈS ET AUX MÉCANISME DE MANŒUVRE MOTORISÉ.
- NOUVELLE COLONNE À PROFILÉS DE FOURRURE, DEPUIS LA PARTIE SUP. DE LA DALLE EN BÉTON JUSQU'AU NIVEAU DE LA SOUS-FACE DE LA DALLE EN BÉTON AU-DESSUS : MONTANTS EN MÉTAL DE 92 mm (CALIBRE 20), AVEC LISSES SUP. ET INF., OUVRAGES D'ENTRETOISE À L'HORIZONTALE ET À 1 200 mm D'ENTRE AXES ET OUVRAGES DE BLOCAGE À MONTANTS EN MÉTAL DE 15,9 mm POUR TOUTES LES BOÎTES DE RACCORDEMENT ET TOUS LES INTERRUPTEURS MURAUX; À FINIR PAR L'EMPLOI DE GYPSE DE 15,9 mm ET CE, DE TOUS LES CÔTÉS. PRÉVOIR DE NOUVEAUX PROFILÉS DE MOULURES MURALES AUX ENDROITS OÙ LES CARREAUX DE PLAFOND FONT LE TOUR D'UNE COLONNE. PRÉVOIR LES NOUVELLES PIÈCES COMPOSANTES DE PLAFOND REQUISES POUR COMPLÉTER LE TRAVAIL COMME IL SE DOIT.
- INSTALLER UN NOUVEAU MÉCANISME DE MANŒUVRE MOTORISÉ ET L'AMÉNAGER AVEC DES CONDUITS ET LE CÂBLAGE REQUIS (D'APPLICATION STANDARD DU CÔTÉ DE POUSSÉE DE LA PORTE). COUPER ET (OU) MODIFIER LE BÂTI DE PORTE POUR ACCOMMODER LE NOUVEAU MÉCANISME DE MANŒUVRE. SE REPORTER À LA SECTION DE DEVIS 01 86 80 ET 26 05 01. SE REPORTER AU DESSINS K-01, K-02, ET K-03 AFIN DE RETROUVER LES NOTES D'ÉLECTRICITÉ ANSI QUE LA DISTRIBUTION DU CÂBLAGE D'ÉLECTRICITÉ.



L'entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et faire part au représentant du ministère de toute contradiction.

révisions	description	date
5		
4		
3		
2		
1		

A C	A detail no. n° du détail B location drawing no. sur dessin n° C drawing no. dessin n°	A B C
--------	---	-------------

project / projet

**MODERNISATION DES PORTES D'INTÉRIEUR - IPS**

200 TUNNEY'S PASTURE (OTTAWA) ONTARIO

drawing / dessin

**NOUVEAUX TRAVAUX - NOTES GÉNÉRALES ET NOTES CLÉS**

Designed By	PF	Conçu par
Date	2012/10/16	(AAAA/MM/JJ)
Drawn By	RM	Dessiné par
Date	2012/10/16	(AAAA/MM/JJ)
Reviewed By	PF	Examiné par
Date	2012/10/16	(AAAA/MM/JJ)
Approved By	GUY THERIEN	Approuvé par
Date	2013/02/18	(AAAA/MM/JJ)
Tender	GUY THERIEN	Soumission
Project Manager	AAAA/MM/JJ	Administrateur du projets
Project no.		N° du projet
	<b>R.054088.002</b>	
Drawing no.		N° du dessin
	<b>K-05</b>	

## NOUVEAUX TRAVAUX - NOTES CLÉS (SUITE)

- 21 ÉLÉMENT EXISTANT « REX », À CONSERVER ET À INTÉGRER ENTIÈREMENT AU NOUVEAU MÉCANISME DE MANOEUVRE MOTORISÉ. ENLEVER SOIGNEUSEMENT L'ÉLÉMENT « REX » AU COURS DES OUVRAGES DE DÉMOLITION ET L'ENTREPOSER DANS UN ENDROIT SÛR. REMONTER LE TOUT EN CONFORMITÉ AVEC LES INDICATIONS ET RÉTABLIR LE CAPTEUR DE SORTE QU'IL FONCTIONNE COMME À L'ORIGINE.
- 22 CONSERVER LA CLENCHE ÉLECTRIQUE EXISTANTE ET L'INTÉGRER COMPLÈTEMENT AU NOUVEAU MÉCANISME DE MANOEUVRE MOTORISÉ.
- 23 INSTALLER UN NOUVEAU DISPOSITIF DE SORTIE DE SECOURS ET L'AMÉNAGER AVEC UNE TIGE VERTICALE À MANOEUVRE MOTORISÉE AINSI QU'AVEC UN ENSEMBLE DE TRANSFERT MOTORISÉ. LE DISPOSITIF DE SORTIE DE SECOURS DEVRA ÊTRE INTÉGRÉ AU MÉCANISME DE MANOEUVRE MOTORISÉ.
- 24 NOUVELLE PLAQUE DE BUTÉE EN ACIER INOXYDABLE
- 25 NOUVEAUX BOULONS D'AFFLEUREMENT ENCASTRÉS. FORER LES OUVERTURES REQUISES DANS LE BÂTI ET LE PLANCHER FINI.
- 26 VERRE ARMÉ DE 6 mm D'ÉPAISSEUR ET OFFRANT UNE COTE DE RÉSISTANCE AU FEU ET UNE COTE DE SÉCURITÉ AUX CHOCS, AVEC PELLICULE D'APPLICATION EN SURFACE ET DE TYPE OFFRANT UNE COTE DE RÉSISTANCE AU FEU. IL S'AGIT ICI D'UN MONTAGE TYPIQUE POUR TOUS LES MATÉRIAUX DE VITRAGE À L'INTÉRIEUR DE PANNEAUX DE VISION OU D'OBSERVATION.
- 27 NOUVEAU DISPOSITIF DE SORTIE DE SECOURS, SELON LES INDICATIONS.
- 28 NOUVELLE QUINICAILLERIE, SELON LES INDICATIONS.
- 29 NOUVEL ENSEMBLE FERME-PORTE
- 30 MONTER UNE NOUVELLE ENSEIGNE DE PORTE. SE REPORTER AU DÉTAIL D'ENSEIGNE « A1 » DU DESSIN 3/K-08.
- 31 MONTER UNE NOUVELLE ENSEIGNE DE PORTE. SE REPORTER AU DÉTAIL D'ENSEIGNE « A2 » DU DESSIN 3/K-08.
- 32 NOUVELLE CLENCHE ÉLECTRIQUE ET ENCASTRÉE, À AMÉNAGER AVEC UN OUVRAGE DE RENFORT EN ACIER ET UN ENSEMBLE DE TRANSFERT MOTORISÉ.
- 33 RETIREZ AVEC PRECAUTION ET PRÉSERVER LES PLINTHE MURALE ET VINYLIQUE ET CE, DES DEUX CÔTÉS DU MUR. L'ENTREPRENEUR DEVRA REINSTALLER APRES LES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR DE NOUVELLES ADHESIF A BASE DE FACON A GARANTIR UNE FIXATION SOLIDE DES PLINTHE MURALE ET VINYLIQUE.
- 34 INSTALLER UN NOUVEL INTERRUPTEUR DE MONTAGE EN SURFACE DE MUR ET (OU) DE PORTE, DE TYPE B-F ET CONFORME AUX STIPULATIONS PERTINENTES; À MONTER À 900 mm AU-DESSUS DU PLANCHER FINI. À AMÉNAGER AVEC UN CONDUIT ET LE CÂBLAGE REQUIS. À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, TOUS LES CONDUITS DEVRONT ÊTRE DISSIMULÉS. SE REPORTER AUX REPRÉSENTATIONS SCHEMATIQUES DU CÂBLAGE. LE FABRICANT SE DEVRA DE PRODUIRE LES REPRÉSENTATIONS SCHEMATIQUES DE CÂBLAGE QUI S'AVÈRENT NÉCESSAIRES.
- 35 NOUVEAU CONDUIT DE MONTAGE EN SURFACE, À ATTACHER À DES MONTANTS EN MÉTAL.
- 36 INSTALLER L'ENSEIGNE DE SORTIE DE SECOURS DÉPLACÉE. RAMENER L'ENSEIGNE À SON MODE D'EXPLOITATION QUI PRÉVALAIT À L'ORIGINE.
- 37 INTERRUPTEUR MURAL EXISTANT POUR L'AUTRE PORTE, À CONSERVER. NOUVELLE ENSEIGNE, À MONTER AU-DESSUS DE L'INTERRUPTEUR MURAL EXISTANT. SE REPORTER AUX DÉTAILS D'ENSEIGNES.
- 38 REPEINDRE L'ENSEMBLE DE LA SURFACE MURALE. PRÉVOIR DES APPRÊTS APPROPRIÉS AVANT D'APPLIQUER LA NOUVELLE PEINTURE (AU MOINS 3 COUCHES DE PEINTURE). PROTÉGER LES FINIS ADJACENTS EN TOUT TEMPS.
- 39 MONTER UNE NOUVELLE ENSEIGNE DE PORTE. SE REPORTER AU DÉTAIL D'ENSEIGNE « A3 » DU DESSIN 3/K-08.
- 40 PRÉVOIR UN OUVRAGE D'IGNIFUGEAGE D'UNE (1) HEURE AU POINT DE PÉNÉTRATION DE LA CANALISATION DE GAZ.
- 41 NOUVEL ENSEMBLE DE TRANSFERT MOTORISÉ
- 42 PLAQUE EXISTANTE DE BUTÉE, À CONSERVER.

- 43 PRÉVOIR UNE NOUVELLE PORTE POUR L'ARMOIRE À BOYAU D'INCENDIE. LE CÔTÉ ARTICULÉ DEVRA SE TROUVER À MÊME LA PARTIE INFÉRIEURE DE LA CUVETTE. SE REPORTER AUX DÉTAILS D'ARMOIRES À BOYAU D'INCENDIE. AVISER LE REPRESENTANT DU MINISTÈRE DE TOUTE CONTRADICTION.
- 44 ENLEVER LES RESTANTS DE L'ENSEMBLE FERME-PORTE EXISTANT ET IMPERMÉABILISER LE BÂTI PAR L'EMPLOI D'UN CAPUCHON EN MÉTAL (ÉPAISSEUR DU CAPUCHON, DE CALIBRE 18 AU MOINS). PLIER LE CAPUCHON EN MÉTAL AFIN DE L'ASSORTIR AU PROFIL DU BÂTI. SOUDER LA PÉRIPHÉRIE COMPLÈTE DU CAPUCHON ET MEULER LE TOUT PAR LA SUITE, JUSQU'À L'OBTENTION D'UN FINI LISSE. L'ENTREPRENEUR DEVRA SE PROCURER LES PERMIS REQUIS DE SOUDAGE À CHAUD. RÉPARER LE BÂTI DE SORTE À CE QU'IL SOIT CONFORME AUX EXIGENCES DE LA PLUS RÉCENTE NORME NFPA 80.
- 45 UNE FOIS LES TRAVAUX DE CAPUCHON MÉTALLIQUE TERMINÉS, REPEINDRE L'ENSEMBLE DU BÂTI (AU MOINS 2 COUCHES). PRÉVOIR UN APPRÊT APPROPRIÉ AVANT D'APPLIQUER LA PEINTURE. L'ENTREPRENEUR DEVRA SOUMETTRE DES ECHANTILLONS DE COULEURS DE PEINTURE AU REPRESENTANT DU MINISTÈRE POUR EXAMEN ET APPROBATION AVANT DE FOURNIR LA PEINTURE.
- 46 BÂTI EXISTANT À CONSERVER. L'OUVERTURE DES CHARNIERES À CAPUCHONNER EN SE SERVANT D'UN CAPUCHON EN MÉTAL DE CALIBRE 18. REPEINDRE L'ENSEMBLE. SE REPORTER AUX DÉTAILS DE FAÇONNAGE DU CAPUCHON EN MÉTAL. ASSUMER AU MOINS SIX CAPUCHON.

Canada

ATELIER 292 ARCHITECT INC.

292 main street ottawa ontario K1S 1E1  
phone: 613/231.2245 fax: 613/234.3176  
www.atelier292.com

L'entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et faire part au représentant du ministère de toute contradiction.

5		
4		
3		
2		
1		

révisions	description	date
-----------	-------------	------

A C	A detail no. n° du détail B location drawing no. sur dessin n° C drawing no. dessin n°	A B C
--------	---	-------------

project projet

**MODERNISATION DES  
PORTES D'INTÉRIEUR  
- IPS**

200 TUNNEY'S PASTURE (OTTAWA) ONTARIO

drawing dessin

**NOUVEAUX TRAVAUX  
- NOTES CLÉS (2)**

Designed By PF Conçu par

Date 2012/10/16 (AAAA/MM/JJ)

Drawn By RM Dessiné par

Date 2012/10/16 (AAAA/MM/JJ)

Reviewed By PF Examiné par

Date 2012/10/16 (AAAA/MM/JJ)

Approved By GUY THERIEN Approuvé par

Date 2013/02/18 (AAAA/MM/JJ)

Tender GUY THERIEN Soumission

Project Manager Administrateur du projets

Project no. N° du projet

**R.054088.002**

Drawing no. N° du dessin

**K-06**



L'entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et faire part au représentant du ministère de toute contradiction.

5		
4		
3		
2		
1		

révisions	description	date
-----------	-------------	------

A C	A detail no. n° du detail B location drawing no. sur dessin n° C drawing no. dessin n°	A B C
--------	--	----------

project / projet

**MODERNISATION DES PORTES D'INTÉRIEUR - IPS**

200 TUNNEY'S PASTURE (OTTAWA) ONTARIO

drawing / dessin

**DÉTAILS TYPIQUE (1)**

Designed By PF / Conçu par

Date 2012/10/16 / (AAAA/MM/JJ)

Drawn By RM / Dessiné par

Date 2012/10/16 / (AAAA/MM/JJ)

Reviewed By PF / Examiné par

Date 2012/10/16 / (AAAA/MM/JJ)

Approved By GUY THERIEN / Approuvé par

Date 2013/02/18 / (AAAA/MM/JJ)

Tender GUY THERIEN / Soumission

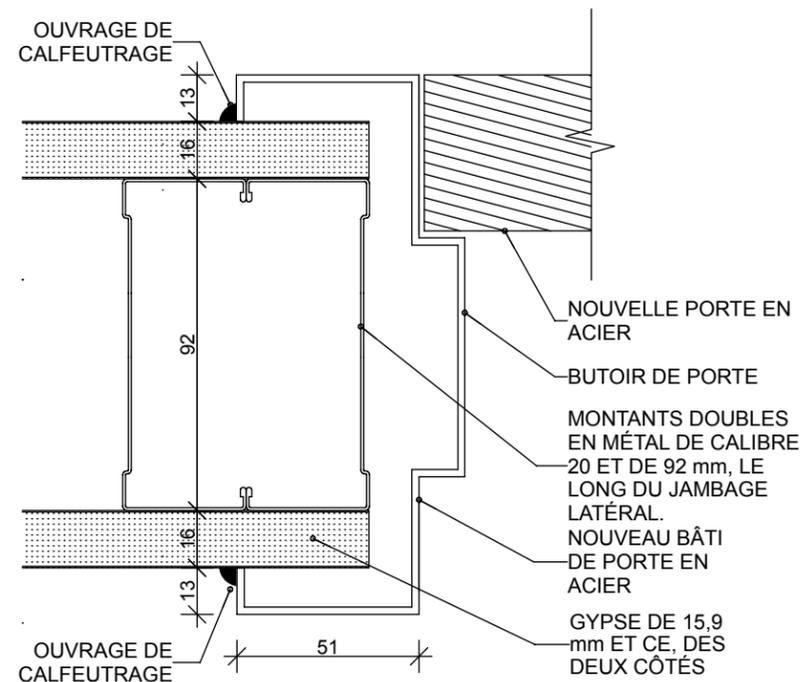
Project Manager AAAAA/MM/JJ / Administrateur du projets

Project no. / N° du projet

**R.054088.002**

Drawing no. / N° du dessin

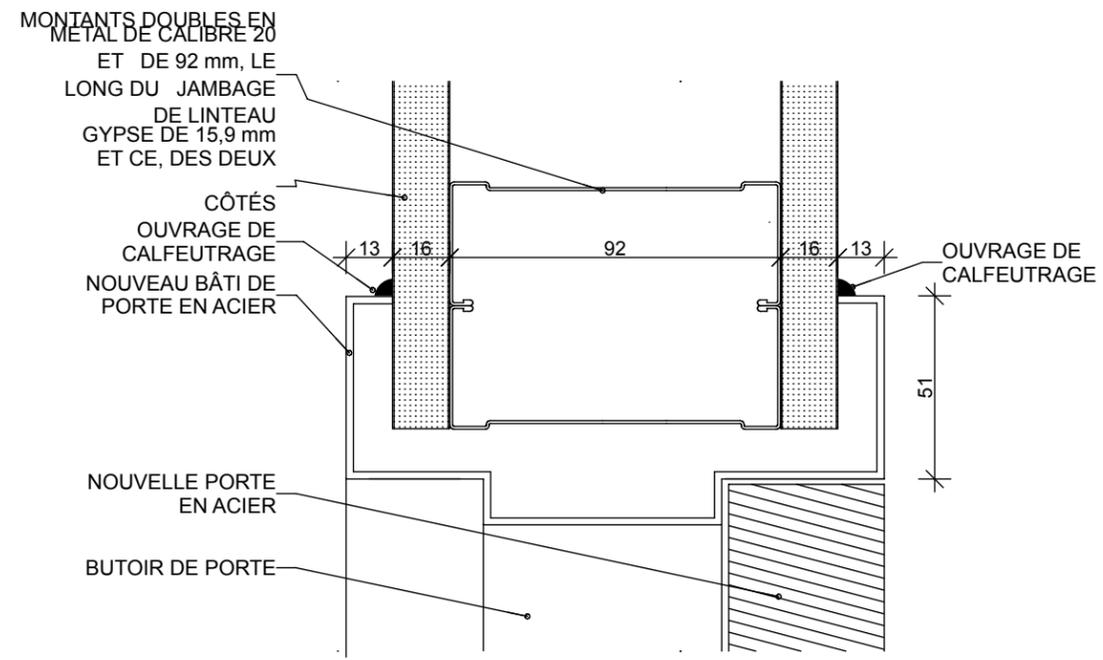
**K-07**



**JAMBAGE LATÉRAL ET TYPIQUE À L'EMPLACEMENT DU MUR NEUF ET DU NOUVEAU BÂTI DE PORTE**

1  
K-07

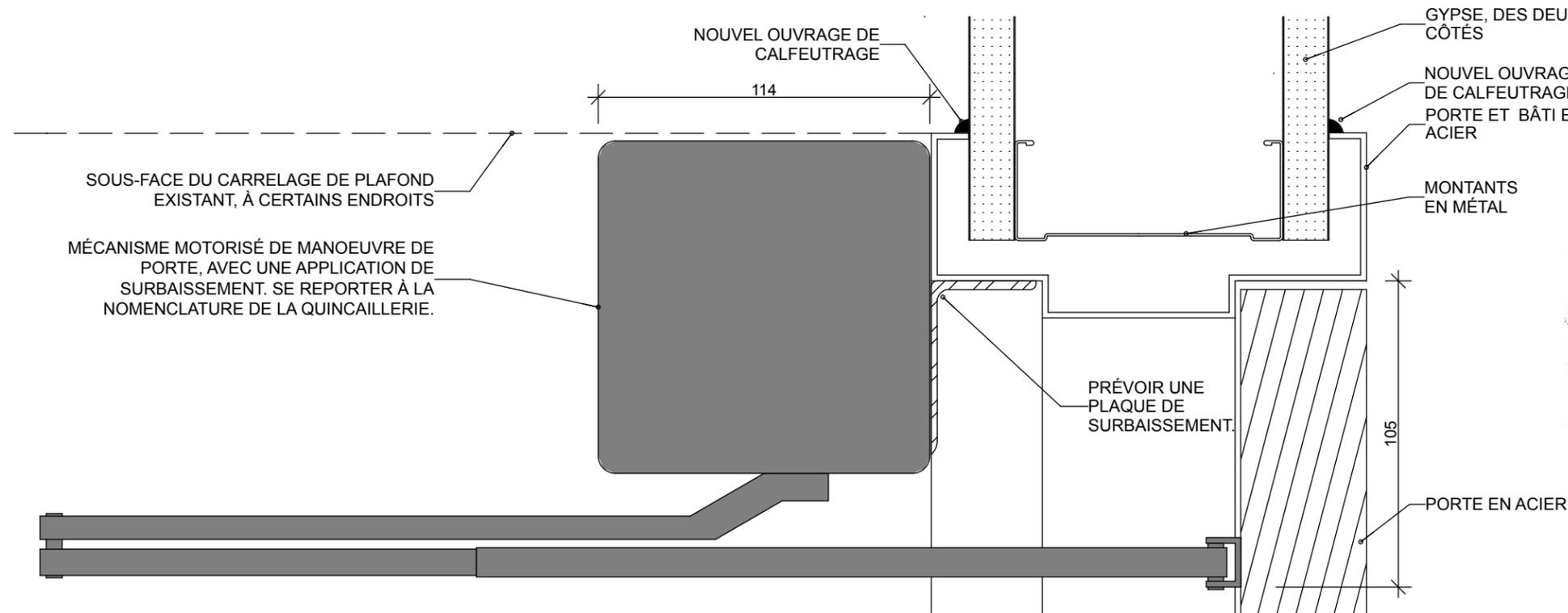
ÉCHELLE : 1:2



**JAMBAGE DE LINTEAU TYPIQUE À L'EMPLACEMENT DU MUR NEUF ET DU NOUVEAU BÂTI DE PORTE**

2  
K-07

ÉCHELLE : 1:2



**MÉCANISME TYP. DE MANOEUVRE DE PORTE À PROFIL DISCRET ET COMPORTANT UNE APPLICATION DE SURBAISSEMENT**

3  
K-07

ÉCHELLE : 1:2



L'entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et faire part au représentant du ministère de toute contradiction.

5		
4		
3		
2		
1		

révisions	description	date
-----------	-------------	------

A C	A detail no. n° du detail B location drawing no. sur dessin n° C drawing no. dessin n°	A B C
--------	--	-------------

project / projet

**MODERNISATION DES PORTES D'INTÉRIEUR - IPS**

200 TUNNEY'S PASTURE (OTTAWA) ONTARIO

drawing / dessin

**DÉTAILS TYPIQUES (2)**

Designed By PF / Conçu par

Date 2012/10/16 / (AAAA/MM/JJ)

Drawn By RM / Dessiné par

Date 2012/10/16 / (AAAA/MM/JJ)

Reviewed By PF / Examiné par

Date 2012/10/16 / (AAAA/MM/JJ)

Approved By GUY THERIEN / Approuvé par

Date 2013/02/18 / (AAAA/MM/JJ)

Tender GUY THERIEN / Soumission

Project Manager AAAA/MM/JJ / Administrateur du projets

Project no. / N° du projet

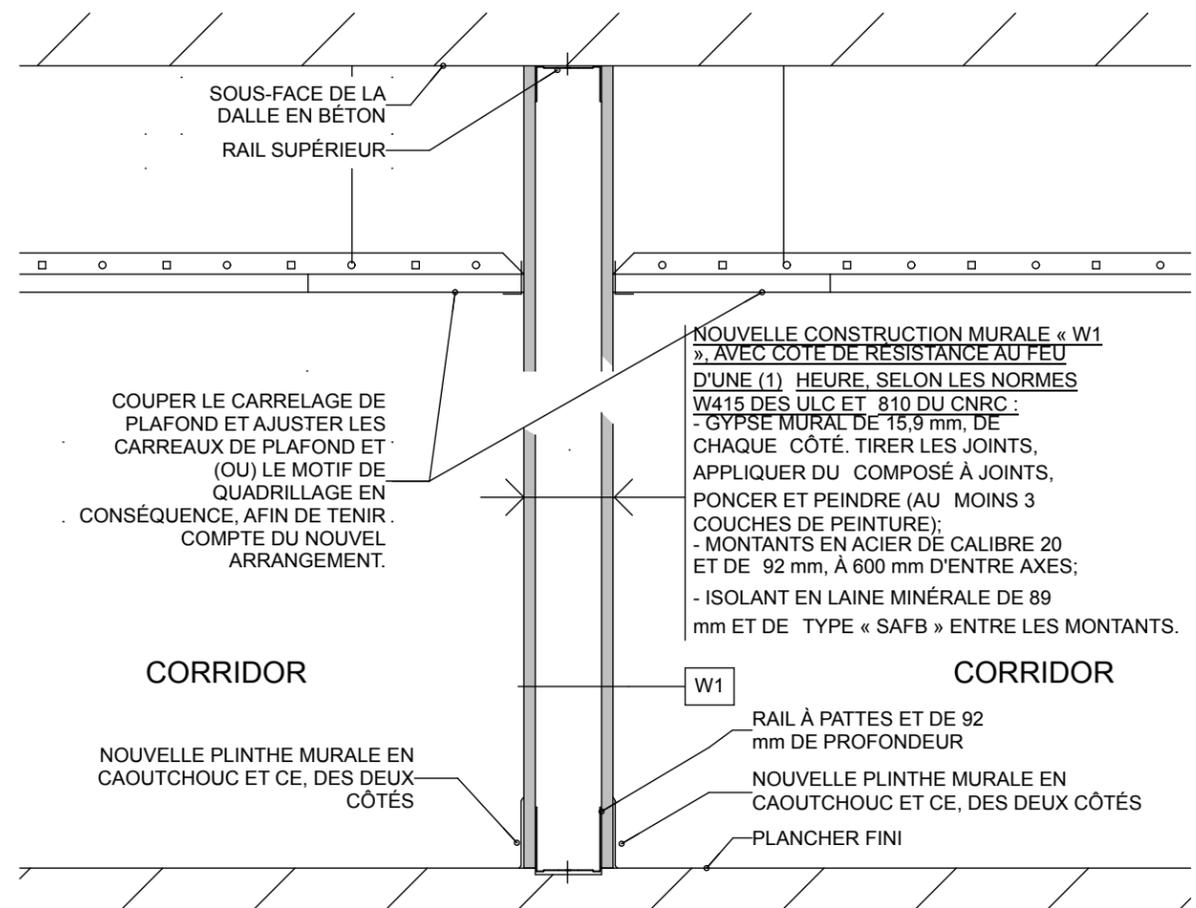
**R.054088.002**

Drawing no. / N° du dessin

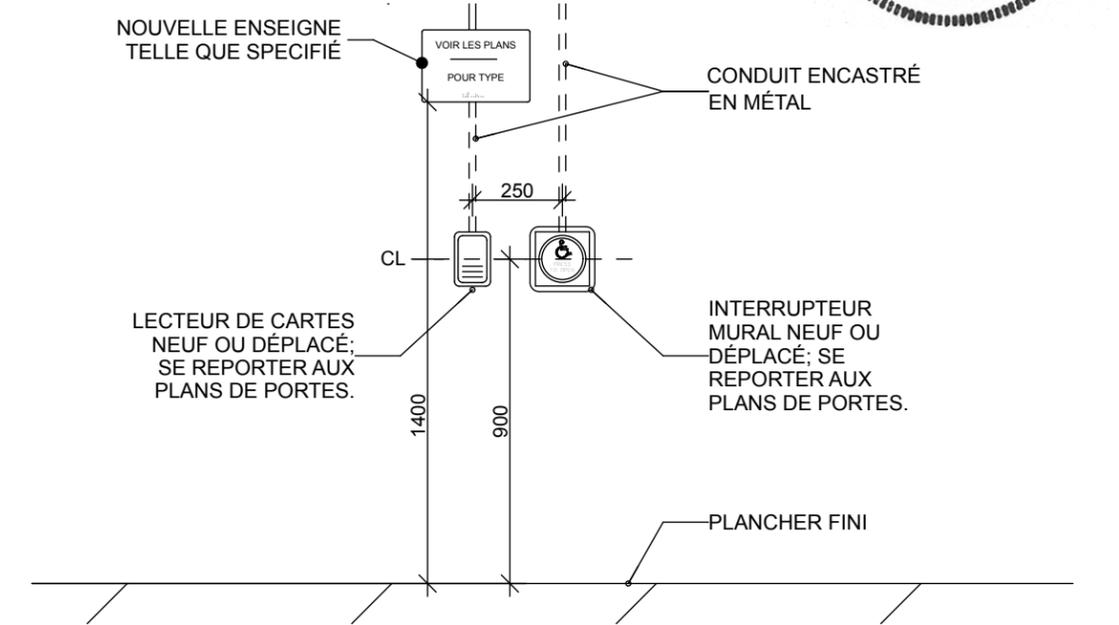
**K-08**



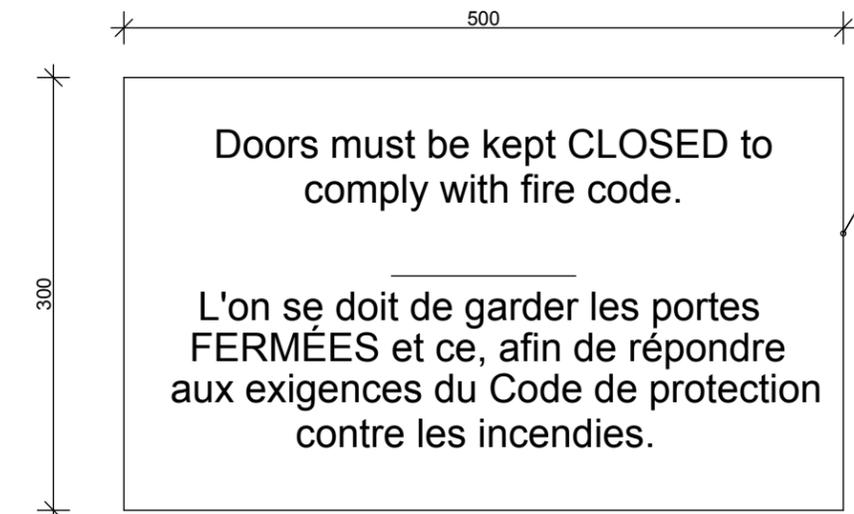
**NOTE :**  
 PRÉVOIR UN OUVRAGE D'APPUI À MONTANTS EN ACIER ET CE, POUR CHACUN DES DISPOSITIFS NEUFS ET DÉPLACÉS.



**1** NOUVELLE CONSTRUCTION MURALE - DÉTAIL TYPIQUE  
 ÉCHELLE : 1:10  
 K-08



**2** HAUTEUR DE MONTAGE TYPIQUE POUR L'INTERRUPTEUR MURAL ET (OU) LE LECTEUR DE CARTES.  
 ÉCHELLE : 1:20  
 K-08

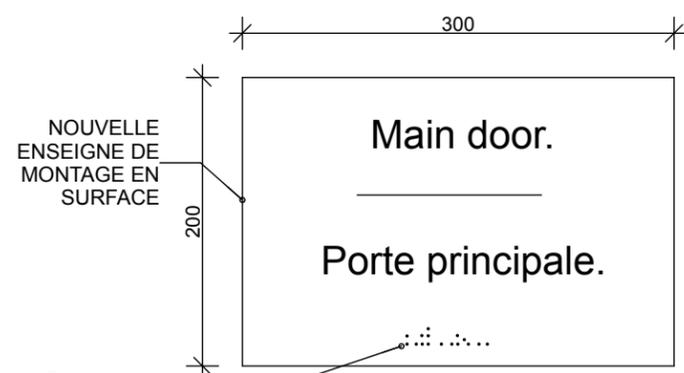


**TYPE A1**

**3** DÉTAILS D'ENSEIGNES  
 ÉCHELLE : 1:5  
 K-08



BRILLE; ÉCRITEAU SURÉLEVÉ, DE CATÉGORIE 1



SE REPORTER AU DESSIN NO. K-10 POUR L'ECHEANCIER D'ENSEIGNE ET NOTES D'ENSEIGNE.

L'entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et faire part au représentant du ministère de toute contradiction.

5		
4		
3		
2		
1		

révisions	description	date
-----------	-------------	------

A C	A detail no. n° du détail	A B C
	B location drawing no. sur dessin n°	
	C drawing no. dessin n°	

project / projet

## MODERNISATION DES PORTES D'INTÉRIEUR - IPS

200 TUNNEY'S PASTURE (OTTAWA) ONTARIO

drawing / dessin

### DÉTAILS - ARMOIRE À BOYAU D'INCENDIE

Designed By / Conçu par PF

Date / (AAAA/MM/JJ) 2012/10/16

Drawn By / Dessiné par RM

Date / (AAAA/MM/JJ) 2012/10/16

Reviewed By / Examiné par PF

Date / (AAAA/MM/JJ) 2012/10/16

Approved By / Approuvé par GUY THERIEN

Date / (AAAA/MM/JJ) 2013/02/18

Tender / Soumission GUY THERIEN

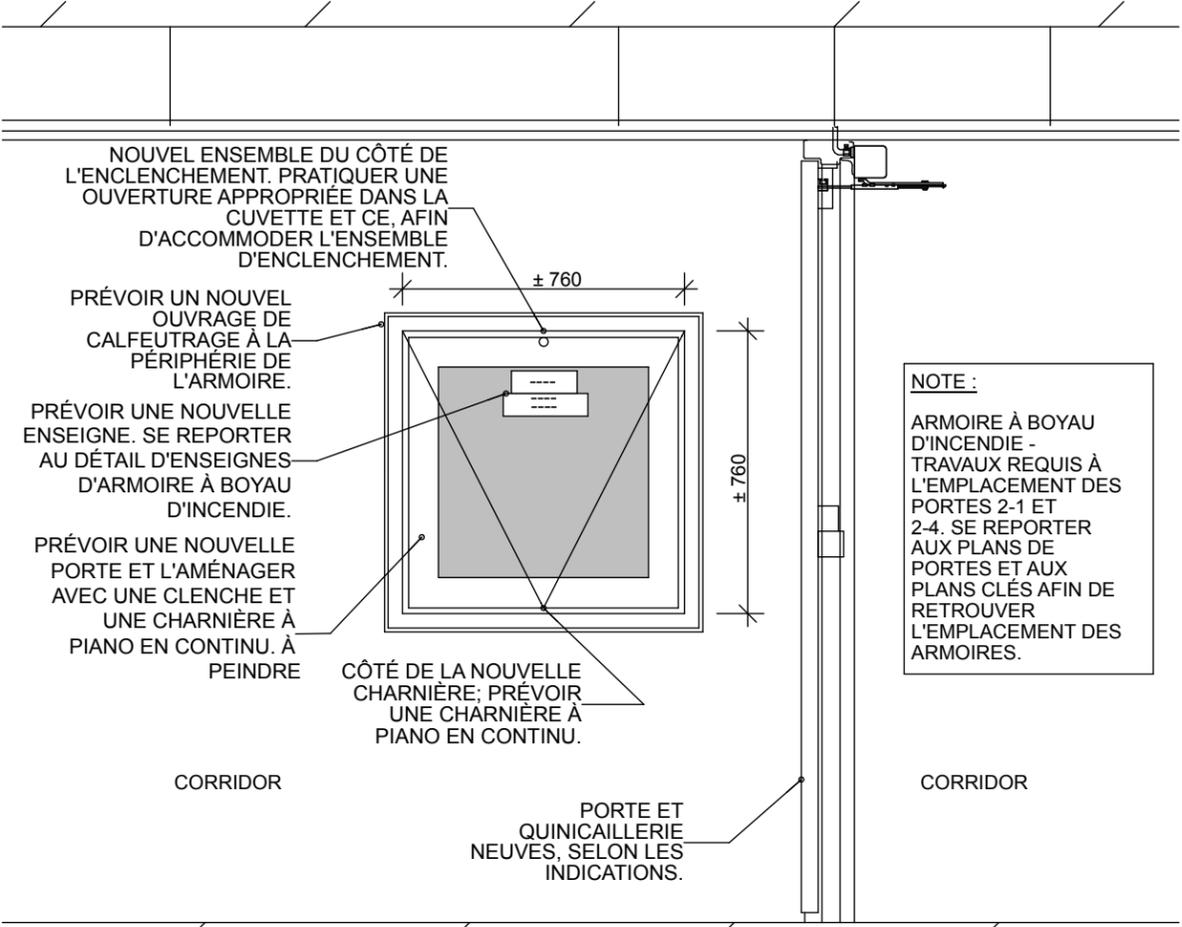
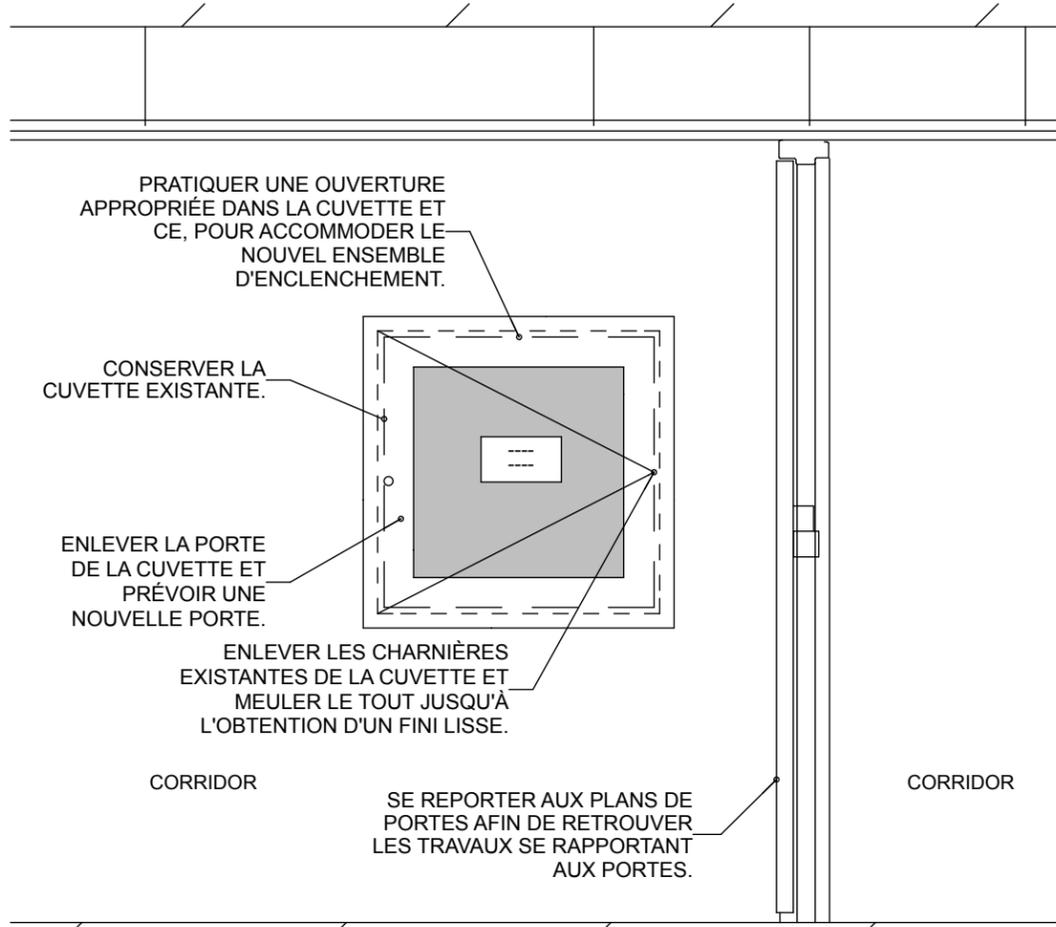
Project Manager / Administrateur de projets AAAA/MM/JJ

Project no. / N° du projet

R.054088.002

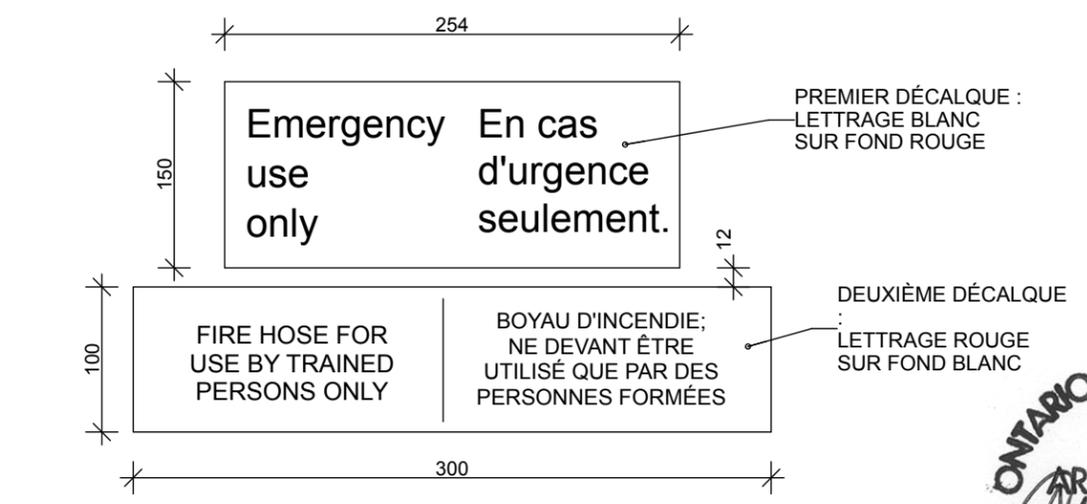
Drawing no. / N° du dessin

K-09



1 ARMOIRE EXISTANTE À BOYAU D'INCENDIE - OUVRAGES DE DÉMOLITION  
ÉCHELLE : 1:20  
K-09

2 ARMOIRE EXISTANTE À BOYAU D'INCENDIE - NOUVEAUX TRAVAUX  
ÉCHELLE : 1:20  
K-09



3 DÉTAIL D'ENSEIGNE D'ARMOIRE À BOYAU D'INCENDIE  
ÉCHELLE : 1:5  
K-09



#### NOTES RELATIVES AUX ARMOIRES À BOYAU D'INCENDIE :

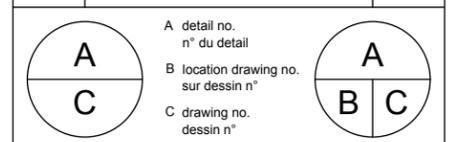
- AVANT DE FOURNIR LES MATERIAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA SOUMETTRE DES DESSINS D'ATELIER POUR TOUS LES MATERIAUX POUR L'EXAMEN ET APPROBATION DU REPRESENTANT DU MINISTERE.
- ENLEVER LA PORTE EXISTANTE D'ARMOIRE ET EN PRÉVOIR UNE NEUVE, À AMÉNAGER AVEC UNE CLENCHE ET UNE CHARNIÈRE À PIANO.
- NOUVELLES PORTES, DEVANT S'OUVRIRE VERS LE BAS.
- PRÉVOIR DE NOUVELLES VIS À AUTO-FORAGE POUR ATTACHER LA PORTE AU BÂTI OU À LA CUVETTE EXISTANTE. RENFORCER LE BÂTI EN FONCTION DU BESOIN.
- PONCER LÉGÈREMENT LA SURFACE, PUIS APPRÊTER LE TOUT ET REPEINDRE LA MOULURE EXTÉRIEURE. PRÉVOIR UN APPRÊT ET UNE PEINTURE APPROPRIÉS (AU MOINS 2 COUCHES). À PEINDRE AFIN D'ASSORTIR LE TOUT À L'OUVRAGE EXISTANT.
- CALFEUTRER LA PÉRIPHÉRIE DE LA MOULURE DE L'ARMOIRE EN SE SERVANT D'UN PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ À COTE APPROUVÉE DE RÉSISTANCE AU FEU.
- PROTÉGER LES SURFACES ADJACENTES EN TOUT TEMPS.
- PRÉVOIR DE NOUVELLES ENSEIGNES AUX ENDROITS INDIQUÉS.



**ATELIER 292 ARCHITECT INC.**  
 292 main street ottawa ontario K1S 1E1  
 phone: 613/231.2245 fax: 613/234.3176  
 www.atelier292.com

L'entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et faire part au représentant du ministère de toute contradiction.

5		
4		
3		
2		
1		
révisions	description	date



project / projet  
**MODERNISATION DES PORTES D'INTÉRIEUR - IPS**  
 200 TUNNEY'S PASTURE (OTTAWA) ONTARIO

drawing / dessin  
**NOMENCLATURE DES PORTES ET DES BÂTIS ET NOTES**

Designed By	PF	Conçu par
Date	2012/10/16	(AAAA/MM/JJ)
Drawn By	RM	Dessiné par
Date	2012/10/16	(AAAA/MM/JJ)
Reviewed By	PF	Examiné par
Date	2012/10/16	(AAAA/MM/JJ)
Approved By	GUY THERIEN	Approuvé par
Date	2013/02/18	(AAAA/MM/JJ)
Tender	GUY THERIEN	Soumission
Project Manager	AAAA/MM/JJ	Administrateur de projets
Project no.		N° du projet
	<b>R.054088.002</b>	
Drawing no.		N° du dessin
	<b>K-10</b>	

NOMENCLATURE DES PORTES ET DES BÂTIS				
IDENT. DE PORTE	PORTE	BÂTI	COTE D'IGNIFUGEAGE	QUINCAILLERIE GROUPE
	À ENLEVER OU À CONSERVER.	À ENLEVER OU À CONSERVER.		
B-1	À ENLEVER.	À ENLEVER.	45 MIN.	A
B-2	À CONSERVER.	À CONSERVER.	45 MIN.	B
B-3	NON INCLUS AU CONTRAT	NON INCLUS AU CONTRAT	45 MIN.	
B-4	À CONSERVER.	À CONSERVER.	45 MIN.	C
1-1	À CONSERVER.	À CONSERVER.	45 MIN.	D
1-2	À ENLEVER.	À ENLEVER.	45 MIN.	E
1-3	À ENLEVER.	À ENLEVER.	45 MIN.	F
1-4	À ENLEVER.	À ENLEVER.	45 MIN.	F
1-5	À ENLEVER.	À ENLEVER.	45 MIN.	G
1-6	À ENLEVER.	À ENLEVER.	45 MIN.	G
1-7	À CONSERVER.	À CONSERVER.	0 MIN.	H
1-8	À ENLEVER.	À ENLEVER.	45 MIN.	G
2-1	À ENLEVER.	À ENLEVER.	45 MIN.	F
2-2	À ENLEVER.	À ENLEVER.	45 MIN.	F
2-3	À ENLEVER.	À CONSERVER.	0 MIN.	
2-4	À ENLEVER.	À ENLEVER.	45 MIN.	E
2-5	À ENLEVER.	À ENLEVER.	45 MIN.	F
2-6	À CONSERVER.	À CONSERVER.	45 MIN.	J

**NOTES - PORTES, BÂTIS ET QUINCAILLERIE**

- INTÉGRER COMPLÈTEMENT LE MÉCANISME DE MANOEUVRE MOTORISÉ AUX LECTEURS DE CARTE EXISTANTS.
- SAUF INDICATIONS CONTRAIRES, LES PORTES ET BÂTIS ANNOTÉS COMME ARTICLES À ENLEVER DEVRONT ÊTRE REMPLACÉS PAR DES PORTES ET BÂTIS NEUFS.
- LE FOURNISSEUR DE LA QUINCAILLERIE DEVRA PRODUIRE DES REPRÉSENTATIONS SCHÉMATIQUES DU CÂBLAGE ET CE, POUR L'ENSEMBLE DE LA QUINCAILLERIE.
- LE FOURNISSEUR DE LA QUINCAILLERIE DEVRA ÊTRE RESPONSABLE DE L'INTÉGRATION DE L'ENSEMBLE DES PIÈCES DE QUINCAILLERIE.
- SE REPORTER AUX PLANS ET ÉLÉVATIONS DE PORTES AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS DE BATTANTS DE PORTES, DE DIMENSIONS DES OUVERTURES DE BÂTIS ET DE L'EMPLACEMENT DES PIÈCES COMPOSANTES DE LA QUINCAILLERIE.
- AVANT DE COMMANDER DES PORTES ET BÂTIS NEUFS ET AVANT LEUR FABRICATION EN USINE, L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE VÉRIFIER LES OUVERTURES DE BÂTIS, L'OUVERTURE DE COLLET, LA PROFONDEUR DES JAMBAGES ET LES LARGEURS DES PORTES (LARGEURS NETTES) ET DE COMPARER LE TOUT AVEC LES CONDITIONS APPARENTES ET DE FAIRE ETAT DES CONTRADICTION AU REPRESENTANT DU MINISTERE.
- L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE PRÉVOIR DU COURANT ÉLECTRIQUE POUR LES MÉCANISMES DE MANOEUVRE DE PORTES. PASSER LE CÂBLAGE DANS DES CONDUITS À VIDE (TUBES ÉLECTRO-MÉTALLIQUES) DE 19mm ET CE, ENTRE LE LOCAL DE COURANT ET LE NOUVEAU MÉCANISME DE MANOEUVRE DE PORTE. SUPPORTER TOUTES LES LONGUEURS DE CONDUITS NEUFS ET MODIFIÉS ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES STIPULATIONS PERTINENTES DE LA SSÉO. TOUTES LES PRINCIPALES LONGUEURS DE CONDUITS DEVRONT ÊTRE DISSIMULÉES DANS LES CREUX DU PLAFOND, AU-DESSUS DU CARRELAGE DE PLAFOND.
- SE REPORTER À LA SECTION DE DEVIS 08 71 10



ÉCHÉANCIER DES ENSEIGNE				
LOCATION DE L'ENSEIGNE (N° DU DESSIN)	TYPE D'ENSEIGNE	MONTAGE PORTE / MUR	QUANTITÉ	NOTES
B.1.1	A1	PORTE	3	TROISIEME DANS LE LOCALE "RETRAIT A TUYAUX"
1.2.1	A1	PORTE	2	
1.3.1	A1	PORTE	2	
1.4.1	A1	PORTE	2	
1.5.1	A1	PORTE	2	
1.6.1	A1	PORTE	2	
2.1.1	A1 + A2 + A3	PORTE + MUR	2-A1; 1-A2; 1-A3	SE REPORTER AU "DETAILS TYPIQUE (2)" POUR L'HAUTEUR DU MONTAGE
2.2.1	A1 + A2 + A3	PORTE + MUR	2-A1; 1-A2; 1-A3	SE REPORTER AU "DETAILS TYPIQUE (2)" POUR L'HAUTEUR DU MONTAGE
2.4.1	A1	PORTE	2	
2.5.1	A1	PORTE	2	

**NOTES D'ENSEIGNE:**

- ATTACHER TOUTES LES ENSEIGNES EN SE SERVANT DE COLLE APPROPRIÉE. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE CONFIRMER LE TYPE DE COLLE QU'IL SE PROPOSE D'UTILISER AUPRÈS DU FOURNISSEUR DES ENSEIGNES ET CE, AVANT DE PLACER SA COMMANDE. ENTREPRENDRE UN ESSAI DE MONTAGE DE MAQUETTE AVANT DE PLACER SA COMMANDE AUPRÈS DU FABRICANT.
- GROSSEUR MINIMALE DU LETTRAGE : 16 mm
- CONTRASTE D'AU MOINS 70 P. 100 ENTRE LA COULEUR DU TEXTE ET CELLE EN ARRIÈRE PLAN
- TOUTES LES SURFACES DES ENSEIGNES DEVRONT PRÉSENTER UN ARRIÈRE-PLAN À FINI MAT ET DE TYPE ANTI-BRILLANT.
- DANS LE CAS D'ENSEIGNES TACTILES, LE TOUT DEVRA AU MOINS ÊTRE CONFORME À CE QUI SUIT : NORMES 4.30 DE L'ADAAG ET B651.4.5.3 DE LA CSA. LES ENSEIGNES DEVRONT OFFRIR LA RÉSISTANCE NÉCESSAIRE À LA DÉCOLORATION; EN OUTRE, ELLES DEVRONT ÊTRE À L'ÉPREUVE DE L'ÉCAILLEMENT ET À L'ÉPREUVE DES PELURES.
- L'ECRITURE EN BRAILLE DEVRA ÊTRE DE NIVEAU 1, 6mm D'HAUTEUR, ET SOULEVE 0.8mm DESSUS DE LA SURFACE DE L'ENSEIGNE.
- TOUTE ENSEIGNE DEVRONT ÊTRE SOLIDEMENT FIXÉE AU MUR AVEC DU RUBAN A DOUBLE SENS ET AVEC DE LA SILICONE.
- SE REPORTER AU "DETAILS TYPIQUE (2)" ET "PLAN ET ELEVATIONS" POUR LES TYPES D'ENSEIGNE ET L'HAUTEUR DU MONTAGE.